

2019

DONZENAC

« Bien dans ma commune,
Bien dans ma vie. »





* Le mot du Maire de Donzenac	1	* Donzenac Passion Mécanique	62-63
* Le mot d'amitié de Riche.....	2	* Association pour la Protection des Saulières	64
* Le mot d'amitié de Wolframs Eschenbach	3	* Trait d'Union 19 / Familles Rurales	65
* Réunions du Conseil Municipal.....	4-19	* Les jardins familiaux.....	66
* Budget 2019.....	20	* FNACA / Handball Club.....	67
* Impôts locaux, Ratios, Dette	21	* Paroisse	68
* Urbanisme.....	22	* Vivre à la Rochette / Amitiés Sans Frontière Donzenacoises	69
* SIRTOM.....	23	* Limousin Camping-car / Comité des Fêtes	70
* État civil : mariages/naissances	24	* Donzenac Oxygène / Dans'nac	71
* État civil : décès.....	25	* Yoseikan Budo / Judo Club.....	72
* Notre école	26-27	* Tennis Club / Cochonnet Gamadou.....	73
* Enfance jeunesse	28-29	* Village d'Espeyrut	74
* EHPAD « l'Abri du temps »	30-31	* Société de chasse / USD	75
* Mutualia et automn'amis.....	32	* Informations pratiques	76
* Recensement et Démarches	33		
* Tarifs 2020.....	34-35		
* Travaux et achats	36-37		
* L'année en images	38-39		
* Félicitations	40		
* Entreprises et Services	41		
* Donzenac et son clocher	42-45		
* OPAH et OPAH-RU.....	46		
* ORT	47		
* Dispositif Briv'Accélère	48		
* Application IntraMuros.....	49		
* Aire de camping-cars	50		
* Médias	51		
* Gendarmerie	52		
* Sapeurs-pompiers et Agglo.....	53		
* Pays d'Art et d'Histoire	54		
* ADAGE.....	55		
* Groupe Voc'all.....	56		
* L'Avenir de Donzenac.....	57		
* Comité de Jumelage	58		
* Le Cantou	59		
* APAC / Les Amis d'Athéna.....	60		
* Don du sang / Country Club.....	61		

Téléthon

Le montant collecté cette année s'élève à
971,70 €

Merci pour votre générosité et merci à
toutes les personnes qui se sont mobilisées
pour animer cette exceptionnelle journée
au profit de la recherche médicale.

Associations

Les associations donzenacoises ont
organisé de nombreuses manifestations
pour l'animation du village qui sont relatées
dans ce bulletin.

**Pages 54 à 75, les informations
nous sont communiquées par les
responsables des associations.
Nous les reproduisons textuellement.
Elles n'engagent que leurs auteurs.**



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Le mot du maire



« Le patrimoine préservé, c'est l'avenir assuré ».

Déjà en 1998, la Fédération Nationale des Travaux Publics me conviait aux Assises du Patrimoine et du Développement Local à Strasbourg pour présenter les travaux d'aménagement du bourg au cours d'un exposé que j'avais intitulé « un patrimoine préservé, un avenir assuré ».

Notre patrimoine contribue pour beaucoup au charme de notre commune. Il fait son identité et il est un lien entre tous ses habitants. C'est pourquoi son maintien et sa mise en valeur sont des priorités de l'action municipale.

21 années se sont écoulées mais notre ambition est restée la même. En 2015, un nouveau défi s'est présenté à nous : le chantier colossal de la restauration du clocher s'élevant à près de 1 400 000 €. Cette opération, qui est de très loin la plus importante à laquelle nous avons dû faire face, est comparable sur le plan financier pour notre commune, à celle de la restauration de Notre Dame pour les parisiens.

Au nom de tous, je tiens à féliciter les équipes qui ont mené à bien ce travail de grande ampleur. Non seulement le résultat est magnifique, mais les délais ont été tenus.

Je souhaite remercier, également, les habitants qui ont accepté avec patience les inévitables contraintes de circulation et de stationnement liées à cette opération et en particulier les commerçants et artisans.

Le secteur des Cordeliers a aussi fait l'objet d'un effort important. Des constructions qui étaient de véritables verrues ont été démolies. Un parking paysager a été créé et un jardin public sera bientôt terminé à l'emplacement le plus favorable.

A l'heure où le geocaching fait fureur, cette vaste opération d'embellissement du bourg se concrétisera par la création d'un « itinéraire du patrimoine » qui permettra à chacun, visiteur comme habitant, de découvrir ou de redécouvrir les lieux connus et moins connus de Donzenac, cité médiévale aux nombreuses richesses et légendes.

La préservation de notre patrimoine ne nous a pas fait perdre de vue nos objectifs de développement d'actions et d'équipements modernes à destination de tous.

Ainsi, la commune a renouvelé son programme « OPAH-RU » pour la période 2019/2024 pour un montant de 100 750 € consacré notamment aux aides à la rénovation des façades et des vitrines. Nous avons également intégré l'Opération de Revitalisation du Territoire de l'Agglomération du Bassin de Brive avec des actions innovantes comme « Briv'Accélère » - programme dédié à la digitalisation des acteurs économiques du territoire -.

Nous avons finalisé les révisions du PLU afin de favoriser le développement économique de la commune et optimiser sa position géographique stratégique au carrefour des autoroutes A20 et A89 grâce à l'aménagement futur de deux zones d'activité : Escudier 2 et Donzenac-Ussac à Rond.

Nous avons poursuivi nos actions en faveur des jeunes, des familles et des associations avec le démarrage du chantier de restructuration des anciens vestiaires de la piscine en espace d'accueil polyvalent, complété par le projet d'aménagement des anciens bassins en city stade multisport.

Nous restons également au fait des nouvelles technologies et avons fait l'acquisition cette année de 15 tablettes numériques pour les écoles. La grande nouveauté en la matière date de cet été avec le développement de l'application smartphone « intramuros » qui vous permet d'accéder à toutes les informations communales nécessaires à la vie quotidienne et de communiquer directement avec les services municipaux pour les informer des difficultés que vous rencontrez.

La réalité de la vie d'une commune est multiple. Les intérêts sont divers et doivent être conciliés et coordonnés. Tout est mis en œuvre pour y répondre de la manière la plus efficace possible en fonction de nos moyens propres et des aides qui peuvent nous être accordées.

N'opposons pas tradition et modernité : c'est au contraire en les conjuguant que nous donnerons à notre commune un bel avenir.

Yves Rapote



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...
Bien dans ma vie ...

Le mot de
Riche



Département de la Moselle

Commune de RICHE



Mon cher Yves,

Chers amis Donzenacois, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux,

l'événement qui aura, sans nul doute, marqué cette année 2019, aura été le décès de Monsieur André Poinignon, maire de la commune de Riche de 1991 à 2008.

Il a été l'un des piliers du jumelage entre nos deux communes, lui qui a vécu l'expulsion de 1940, qui a quitté la Lorraine avec ses parents, son frère et ses trois sœurs, qui a vécu parmi vous pendant ces 5 années de guerre loin de son village natal.

Il avait trouvé à Donzenac un refuge, il y avait retrouvé également son école, sa maîtresse d'école, son curé. Il y a découvert également de nouveaux amis qu'il n'a jamais oubliés.

Il n'a jamais manqué de retourner régulièrement dans ce bourg de Corrèze où il a passé 5 ans de sa vie de gamin, et le point d'orgue de ce lien avec Donzenac, fut bien sûr la concrétisation du jumelage.

Quand je lui ai succédé à la tête de la municipalité en 2008, une des « consignes majeures » qu'il m'a donnée, a été de poursuivre dans la voie que vous aviez tracée, André, toi Yves et tous les autres.

Je pense ne pas avoir trahi sa confiance.

Je connaissais Donzenac, j'y étais passé, mais avec ma responsabilité de maire de Riche, j'ai pu apprécier à sa juste valeur, le lien chaleureux qui nous unit, l'accueil bienveillant des Donzenacois et la complicité partagée, que ce soit lors des voyages des écoles que j'ai emmenées à Donzenac, ou lors des séjours de vos écoles qu'Yves a accompagnées à Riche et en Lorraine.

Sans oublier, bien sûr, la découverte profonde du bourg et de ses habitants, lors de mes séjours privés ou commémoratifs.

2020, est une année électorale, de nouvelles équipes, menées peut être par de nouveaux maires vont voir le jour.

Il est une chose importante qui ne doit pas s'éteindre, c'est le jumelage entre nos deux communes, et si le résultat des urnes devait modifier les organisations actuelles, j'encourage vivement nos successeurs à poursuivre ce jumelage, en privilégiant les rencontres entre les jeunes de nos deux bourgs, car c'est par ces jeunes que la mémoire perdurera.

Avant de clore ce petit mot, je voudrais rendre hommage à André, mais aussi à tous ceux qui avec lui ont œuvré pour que nous n'oublions pas ces années terribles de guerre, et pour que les habitants des deux communes, se connaissent, se rencontrent, s'apprécient, et que chacun découvre la région de l'autre.

Fort de ce lien qui nous unit, c'est tout naturellement que je vous adresse très sincèrement à toi Yves, à tes Adjointes et Conseillers Municipaux, à tous nos amis Donzenacois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne et heureuse année 2020 à Toutes et à Tous.

Robert Forêt,

Maire



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Le mot de
Wolframs-
Eschenbach

Wolframs-Eschenbach



Chers amis de Donzenac,

A la fin de cette année 2019 riche en événements, je tiens à vous adresser mes salutations les plus chaleureuses de la part de votre ville jumelle.



2019 n'a pas été une année facile pour notre partenariat. Nous devons tous encore nous remettre de la mort prématurée de Simone Chevalier. Dimanche 17 novembre, à l'occasion de notre journée commémorative nationale, j'ai rappelé le souvenir de Simone dans mon discours en soulignant son dévouement et son humanité, dont elle a fait preuve pour notre jumelage pendant près de deux décennies, qui resteront inoubliables à Wolframs-Eschenbach.

Dans notre comité de jumelage, notre ancien maire Anton Seitz, qui a dirigé avec succès le destin de l'association pendant plus de 11 ans, n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Je suis très heureux que, outre Manuela Fichtner, l'ancienne 2e présidente, Pit Dichter et notre 2e maire Johann Schlackl, deux personnalités de Wolframs-Eschenbach aient accepté de prendre la direction du comité de jumelage.

Avec Pit Dichter né au Luxembourg - parlant parfaitement le français comme deuxième langue maternelle - l'association a réussi à trouver la personne idéale, ce qui facilitera les échanges.

Je voudrais aussi vous rappeler la belle visite que nous avons faite à Donzenac en juin de cette année. Nous avons été impressionnés par les performances des jeunes pompiers. Encore une fois félicitations pour leur 1ère place. Très intéressante fut aussi la visite de Périgueux. L'hospitalité est toujours aussi bienveillante. Nous attendons déjà avec impatience les prochaines rencontres.

Nous programmons actuellement la construction complète d'une nouvelle crèche pour un total de plus de 240 enfants de 1 à 6 ans. Nous voulons commencer les travaux de construction au printemps prochain.

Mais nous attendons aussi avec impatience la visite d'un grand groupe de Donzenacois l'été prochain. Avec L'Avenir de Donzenac, nous voulons célébrer le 20ème anniversaire de notre jumelage dans un cadre festif.

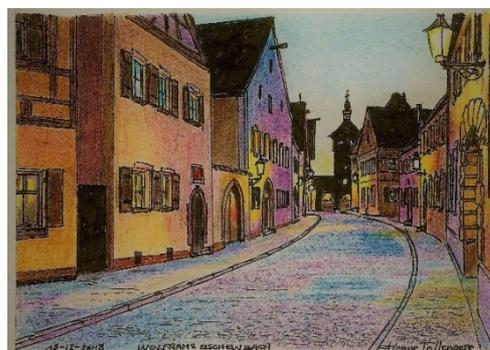
Chers amis, avec mes vœux de Noël et du nouvel an, je voudrais vous remercier tous encore une fois pour la bonne coopération en 2019.

Les habitants de Wolframs-Eschenbach et en particulier les membres de notre comité de jumelage vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne et sereine année 2020.

Je vous salue tous très cordialement

Michael Dörr,
Maire

www.wolframs-eschenbach.de





Séance du Conseil Municipal du 07 décembre 2018

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : M. Reliat

Absents excusés : S. Madrias, S. Blancher, D. Vidalie, M. Delval, L. Pouch, V. Roux, T. Constanty et V. Bédrune

Pouvoirs de S. Madrias à M-T. Clavel, de M. Delval à A. Conjat, de T. Constanty à M. Reliat, de V. Bédrune à D. Canou

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 05 octobre 2018.

Extension et restructuration de la caserne de gendarmerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme sa décision du 03 juin 2016 d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension et de restructuration de la caserne de gendarmerie de Donzenac suite à l'obtention de l'agrément de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

Restructuration des vestiaires de la piscine

M. le Maire présente au Conseil le projet de restructuration des anciens vestiaires de la piscine. Ce projet de création d'un espace polyvalent pour l'ALSH, les associations et l'accueil des familles répond à plusieurs objectifs :

- Soutenir le tissu associatif en mettant à disposition une salle de réunion et une cuisine équipée qui seront particulièrement appréciées par les associations locales, et notamment, par l'école de foot et la centaine d'enfants qui la fréquentent ;
- Accueillir la section « ados » de l'ALSH, encadrée par l'animateur sportif de la commune, dans des conditions optimales, en leur faisant bénéficier de l'ensemble des équipements du parc des sports et en limitant ainsi les frais de déplacement ;
- Proposer aux familles de Donzenac un lieu de convivialité en dehors du bourg et de ses contraintes.

Il rappelle par ailleurs que ce projet est inscrit au contrat de solidarité conclu avec le département de la Corrèze pour la période 2018/2020 et approuvé en Conseil Municipal le 08 juin dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins quatre abstentions (D. Canou, M. Reliat, T. Constanty, V. Bédrune), approuve le projet de restructuration des vestiaires de la piscine en espace polyvalent - ALSH, associations, accueil des familles - ; autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions afférents.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CABB

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) pour les exercices 2014 et suivants qui n'appelle aucune observation de sa part.

Avenants de prolongation des conventions conclues avec la CABB

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la prolongation des conventions conclues avec la CABB pour les prestations de services techniques (petits travaux et espaces verts) et la mise à disposition des minibus de la commune, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 6 au budget principal « commune » et la décision modificative n° 6 au budget annexe « camping ».

Personnel communal affecté au budget du camping

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remboursement par le budget du camping au budget communal, des frais du personnel assurant l'accueil et l'entretien du camping évalués à 10 000 €.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € pour l'année 2019.

Dépenses d'investissement avant le vote du BP 2019

Comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.

Frais de scolarité des écoles de Malemort

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une somme de 1 399,21 € à la ville de Malemort correspondant aux frais de scolarisation 2017/2018 de deux enfants ayant déménagé en décembre 2017 sur notre commune.



Tarifs ALSH 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs de l'ALSH, sans augmentation.

Contrat d'assurance statutaire du personnel 2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement pour l'année 2019 du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL (décès, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle) avec la CNP, et confie la gestion dudit contrat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

Mise à jour du tableau des emplois au 1^{er} février 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (27/35^e) et la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (28/35^e).

Dénomination des voies

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination des voies des secteurs suivants : Le Buisson, En Gastine, Route de la Rochette ; Le Gaucher ; Escudier ; En Gutagne, Le Bourg ; Les Horteaux, Coquart ; Le Clou, Embrugeat, En Chaumont ; compte-tenu des modifications intervenues en séance.

Cimetière de La Gare

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession de la concession Raymond Geoffre (hors part CCAS non remboursable).

Questions diverses

Classement du Circuit des Deux Maumonts au PDIPR

Le Conseil Municipal prend acte du classement du circuit des Deux Maumonts au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Corrèze.

Urbanisme

M. le Maire indique qu'une réunion du Conseil Municipal consacrée aux actes d'urbanisme se tiendra le 18 janvier :

- Approbation de la révision allégée Escudier II suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 29 octobre au 30 novembre 2018 ;
- Arrêt de la révision générale du plan local d'urbanisme en vue de la transmission du dossier aux personnes publiques associées pour avis, préalablement à la tenue de l'enquête publique ;
- Débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité.

Courriel de M. Gilles Loubier

Le Conseil Municipal prend acte du courriel de M. Gilles Loubier et indique qu'il sera procédé à des consultations.

Don aux sinistrés de l'Aude suite aux inondations du mois d'octobre 2018

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, sur proposition de F. Sicard, décide d'allouer une aide exceptionnelle de 1 000 € aux sinistrés de l'Aude suite aux inondations du mois d'octobre 2018.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Bilan du SCOT et présentation du projet de territoire de la CABB

M. le Maire présente au Conseil le bilan du SCOT et le projet de territoire de la CABB.

Séance du Conseil Municipal du 21 janvier 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : B. Lacoste

Absents excusés : S. Madrias, M-T. Clavel, S. Blancher, J-F. Chevreuil, D. Vidalie, D. Momot, V. Roux, G. Lascaux, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoirs de M-T. Clavel à B. Lacoste, de J-F. Chevreuil à Y. Laporte, de D. Momot à A. Conjat, de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 07 décembre 2018.

Bilan de la concertation et arrêt de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Après avoir rappelé les différentes phases de l'étude (diagnostic, PADD, zonage, règlement) et lecture faite du courrier de M. A. Picon, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considère comme satisfaisant le bilan de la concertation présenté et arrête la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; M. le Maire indique que le dossier doit désormais être soumis aux personnes publiques associées, avant enquête publique.



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Approbation de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme n° 5 « ESCUDIER II »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité - F. Sicard ne prenant pas part au vote - approuve la révision allégée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme « ESCUDIER II » et les recommandations formulées par le commissaire-enquêteur dans ses conclusions.

Règlement Local de Publicité (RLP) : débat sur les objectifs et les orientations

M. le Maire présente les objectifs et les orientations du RLP figurant au rapport de présentation élaboré par le bureau Dejante et discutés en commission d'urbanisme le 20 novembre dernier. Ils donnent lieu à un débat que M. le Maire conclut en soulignant que l'élaboration du RLP est essentiel au maintien de la labellisation Village-Etape.

Dénomination des voies du secteur des Saulières

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination « impasse des Vergnes » dans le secteur des Saulières.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux du clocher qui avancent de manière satisfaisante.

Grand débat national

En réponse aux interrogations de plusieurs conseillers, M. le maire indique qu'une réunion publique sera organisée à Donzenac dans le cadre du grand débat national.

Séance du Conseil Municipal du 22 février 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : P. Lavaux

Absents excusés : S. Madrias, D. Vidalie, V. Roux, M. Reliat, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoir de M. Reliat à D. Canou

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 21 janvier 2019.

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 - Affectation des résultats

• Commune

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 956 428.18 € pour 2 472 358.87 € de recettes. En section d'investissement, compte-tenu des restes à réaliser, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 032 174.11 € pour 1 087 072.10 € de recettes. Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement à reporter à l'exercice 2019 s'élève à 246 423.50 €. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2018 établi par M. J-G Mermet, Comptable du Trésor.

• Camping

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 97 857.44 €, pour 97 002.64 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 28 384.67 € pour 24 713.58 € de recettes. Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent d'exploitation à reporter à l'exercice 2019 s'élève à 10 213.11 €.

M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2018 établi par M. J-G Mermet, Comptable du Trésor.

• Lotissement « Le Martel »

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 722 584.36 €, pour 721 450.09 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 801 366.54 € pour 726 962.26 € de recettes. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2018 établi par M. J-G Mermet, Comptable du Trésor.

• Maison Funéraire

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 15 066.51 €, pour 11 718.91 € de recettes. En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2018 s'élèvent à 10 725 € pour 11 206 € de recettes. M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2018. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2018 établi par M. J-G Mermet, Comptable du Trésor.



Rapport de présentation des actions mises en œuvre pour tenir compte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

Considérant que le rapport relatif aux actions mises en œuvre suite aux observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune (exercices 2012 et suivants) a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux afin que le débat puisse effectivement avoir lieu ; Considérant que toutes les observations et les recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes ont été suivies d'effet ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport relatif aux actions mises en œuvre suite aux observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune (exercices 2012 et suivants) et décide la création d'un compte 515 propre au budget annexe du camping.

Participation fiscalisée aux dépenses de la FDEE19

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation 2019 aux dépenses de fonctionnement de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze d'un montant de 6 365 €.

Agglo de Brive

Le Conseil Municipal prend acte du projet de territoire de l'Agglo, ainsi que de la création d'un établissement public foncier. Puis, M. le Maire présente le bilan positif de l'OPAH-RU sur le bourg et le village de Travassac.

Pour finir, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la délégation du droit de préemption urbain à la CABB sur la zone Ussac-Donzenac.

Mise à jour du tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps non-complet (30/35^e) et la suppression corrélative d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps non-complet (30/35^e).

Questions diverses

Ouverture d'une classe

M. le Maire informe l'Assemblée de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école de Donzenac l'an prochain.

Courrier d'Orange

M. le Maire donne lecture du courrier d'Orange du 30 janvier 2019 relatif aux travaux de développement de la couverture 4G projetés sur la commune.

Courrier du Festival de la Vézère

M. le Maire informe le Conseil de la tenue d'un concert à la Chapelle des Pénitents, le 23 juillet prochain, dans le cadre du 39^{ème} Festival de la Vézère, avec le violoncelliste Raphaël Pidoux et de jeunes violoncellistes lauréats du Conservatoire de Paris.

Courrier de M. J-P. Barret

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de M. J-P. Barret du 22 février 2019 relatif à l'installation des compteurs Linky. M. le Maire rappelle que chacun reste maître de l'accès à son domicile où se trouve le compteur.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (M-T. Clavel pour les villages-étapes ; J-F. Chevreuil concernant le projet d'aménagement d'une aire de camping-car).

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du clocher et indique que le calendrier devrait être respecté. Il informe le Conseil que les travaux d'aménagement des logements adaptés devraient commencer début mars pour une réception en fin d'année.

Séance du Conseil Municipal du 14 mars 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : S. Madrias

Absents excusés : S. Blancher, F. Sicard, J-F. Chevreuil, D. Vidalie, M. Delval, V. Roux

Pouvoirs de S. Blancher à M-T. Clavel, de J-F. Chevreuil à Y. Laporte

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur André Poinignon, Maire honoraire de Riche, décédé le 22 février 2019.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 22 février 2019.

Modification des rythmes scolaires

M. le Maire informe l'Assemblée que le Conseil d'Ecole, dans sa séance du 5 mars 2019, a décidé le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins neuf abstentions (M-T. Clavel et S. Blancher, A. Conjat, L. Pouch, G. Lascaux, D. Canou, M. Reliat, T. Constanty, V. Bédrune) approuve le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2019/2020.

Aménagement d'une aire de camping-cars

M. le Maire présente le projet d'aménagement d'une aire de camping-cars. Il indique qu'il est nécessaire de procéder au dépôt des demandes de subventions, ainsi qu'au lancement de la consultation des entreprises (lot VRD, lot aménagements paysagers et lot équipements-gestion-convention d'occupation).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement d'une aire de camping-cars et donne tous pouvoirs au Maire pour procéder aux demandes de subventions et lancer les consultations nécessaires à la réalisation du projet.

Festival de la Vézère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle au Festival de la Vézère pour l'organisation d'un concert à la Chapelle des Pénitents, le 23 juillet prochain, dans le cadre du 39^{ème} Festival de la Vézère, avec le violoncelliste Raphaël Pidoux et les jeunes violoncellistes lauréats du Conservatoire de Paris.

Séance du Conseil Municipal du 13 avril 2019

La séance est ouverte à 10h30 - Secrétaire de séance : M-T. Clavel

Absents excusés : S. Madrias, S. Blancher, D. Vidalie, D. Momot, T. Laroze, V. Roux et T. Constanty

Pouvoirs de S. Madrias à M. Delval, de D. Momot à A. Conjat, de T. Constanty à M. Reliat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 14 mars 2019.

Budgets primitifs 2019

M. F. Sicard, Conseiller Municipal délégué au budget, et M. le Maire procèdent à la présentation des budgets primitifs de la commune, du camping, de la maison funéraire et du lotissement « Le Martel », ces quatre budgets ayant été soumis à l'analyse de la commission des finances réunie le 1^{er} avril 2019.

Commune :

Le budget primitif communal pour l'exercice 2019 s'équilibre pour un montant global de 5 642 036.89 €.

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 949 600 €. Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 462 750 €.

Il s'agit d'un budget toujours contraint compte-tenu des économies réalisées depuis 2015 sur le fonctionnement qu'il convient de poursuivre. La capacité d'autofinancement dégagée atteint 748 137.50 €. Après déduction des inscriptions obligatoires (remboursement du capital de la dette, des avances de TVA, etc...), le montant disponible pour l'investissement en 2019 s'élève à 562 973.50 €.

Le programme d'investissement d'un montant de 1 937 908.50 € a été conçu en fonction des demandes de subventions, étant précisé que les travaux ne seront engagés qu'en fonction des subventions effectivement accordées. Un emprunt de 100 000 € est envisagé.

Deux dossiers importants sont prioritaires :

- La restauration du clocher de l'Eglise Saint-Martin,
- La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne piscine.

Les autres investissements prévus concernent :

- Le programme de voirie 2019,
- L'enfouissement des réseaux au Pont de l'Hôpital,
- L'aménagement d'une aire de jeux au village de Travassac,
- L'aménagement d'un jardin public aux Cordeliers,
- La finalisation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et l'élaboration du Règlement Local de Publicité,
- La poursuite de l'OPAH-RU,
- L'étude juridique pour la réalisation des travaux de restructuration et d'agrandissement de la caserne de gendarmerie,
- La mise aux normes de l'éclairage public (armoires),
- Les écoles avec notamment l'acquisition de 15 tablettes numériques et de jeux pour la maternelle,



- Divers travaux sur les équipements sportifs : aménagement d'un terrain de foot 5, mise en place de l'arrosage automatique du stade d'honneur et rénovation du court de tennis extérieur),
- L'acquisition de divers matériels : décors et cabanes de Noël, nacelle et plaques pour la numérotation des rues,
- La construction d'un pigeonnier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif communal 2019.

Camping :

Le budget primitif « camping » de l'exercice 2019 se décompose comme suit :

- ✚ la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 97 000 €,
- ✚ la section "investissement" s'équilibre à la somme de 350 000 €. Labellisée Village-Etape, Donzenac bénéficie d'une position géographique stratégique au carrefour des autoroutes A20 et A89. Forte de ce constat, la commune va procéder à l'aménagement d'une aire d'étape et de services pour camping-cars, composée de 24 emplacements, totalement autonome, connectée et accessible 24h/24h, afin de favoriser la diversification de l'offre touristique, la mixité des publics accueillis et de répondre aux évolutions de l'hôtellerie de plein air

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 du camping.

Maison Funéraire :

Le budget primitif « maison funéraire » de l'exercice 2019 se décompose comme suit :

- ✚ la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 27 500 €,
- ✚ la section "investissement" s'équilibre à la somme de 16 572 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 de la maison funéraire.

Lotissement Le Martel :

Le budget primitif « lotissement Le Martel » de l'exercice 2019 se décompose comme suit :

- ✚ la section "fonctionnement" s'équilibre à la somme de 740 000 €,
- ✚ la section "investissement" s'équilibre à la somme de 764 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2019 du lotissement Le Martel.

Garantie d'emprunt Brive Habitat

M. le Maire informe le Conseil que l'OPHLM de Brive a sollicité la Caisse des Dépôts qui a accepté le réaménagement de prêts initialement garantis pas la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, réitère sa garantie aux prêts réaménagés contractés par Brive Habitat et autorise le Maire à signer tout document à intervenir.

Projet de bail à construction des logements adaptés au Martel et garantie d'emprunt Polygone

M. le Maire présente au Conseil le projet de bail à construction des logements adaptés sur le lotissement du Martel et l'informe que le bailleur a sollicité la commune au titre de la garantie des emprunts contractés pour ce projet. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de bail à construction des logements adaptés sur le lotissement du Martel, ainsi que la garantie des emprunts contractés pour ce projet.

Adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES)

Le 13 septembre 2017, la France a été officiellement désignée pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un siècle après l'organisation des derniers Jeux d'été en 1924. Cet événement est une chance pour notre pays : pour mettre plus de sport dans le quotidien de chacun, pour montrer le meilleur de nous-même, pour innover, créer, se rassembler. Dans cet esprit et afin d'encourager la pratique d'activités sportives, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Association Nationale des Elus en charge des Sports (ANDES) pour une cotisation annuelle de 110 €.

ALSH - Vacances de printemps

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement d'agents saisonniers à l'ALSH pour les vacances de printemps.

Groupement de commande avec l'Agglo de Brive pour les vérifications périodiques réglementaires des établissements recevant du public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande 2019/2021 avec l'Agglo de Brive pour les vérifications périodiques réglementaires des établissements publics ; désigne Y. Valadas en qualité d'élu titulaire et D. Canou en qualité d'élu suppléant parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la commune pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement ; autorise le Maire à signer la convention à intervenir ; autorise le lancement d'un appel d'offres européen ; autorise le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires et à signer tout document, en particulier les marchés à intervenir, jusqu'à la parfaite réalisation de l'opération .



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Questions diverses

Urbanisme

M. le Maire informe le Conseil de la réception d'un recours à l'encontre de la révision alléguée n° 5 « Escudier 2 » approuvée le 21 janvier dernier.

Commission de contrôle des élections

Les membres de la commission de contrôle sont informés que celle-ci se réunira le 2 mai 2019, à 17h30.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (M-T. Clavel pour l'EHPAD ; B. Lacoste pour l'Office de Tourisme de Brive Agglo).

Séance du Conseil Municipal du 14 juin 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : J. Fantou

Absents excusés : S. Blancher, F. Sicard, D. Vidalie, V. Roux, T. Constanty et V. Bédrune

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 13 avril 2019.

Communauté d'agglomération du Bassin de Brive

Intégration de la commune à l'Opération de Revitalisation du Territoire :

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), créée par l'article 157 de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), a pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. L'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre l'EPCI, la ville principale de l'EPCI, tout ou partie de ses autres communes membres, l'Etat et ses établissements publics, ainsi qu'à toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat. La convention délimite un périmètre de stratégie territoriale ainsi que des secteurs d'intervention comprenant nécessairement le centre-ville de la ville principale de l'EPCI signataire et éventuellement un ou plusieurs centres villes d'autres communes membres. Ce choix doit être notamment cohérent avec la stratégie d'ensemble de revitalisation de la centralité principale. Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques),
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat (accès prioritaire aux aides de l'ANAH, éligibilité au Denormandie dans l'ancien),
- Mieux maîtriser le foncier (droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux),
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux (permis d'aménager, permis d'aménager multi-sites).

Pour les communes déjà engagées dans le dispositif Action Cœur de Ville comme la Ville de Brive, la mise en place de l'ORT est facilitée. La transformation de la convention cadre Action Cœur de Ville en convention ORT s'effectue de manière générale par voie d'avenant à l'issue de la phase d'initialisation du programme.

La durée de la convention ORT est fixée à une période minimale de 5 ans.

Le périmètre de stratégie territoriale correspond à l'ensemble du périmètre de la communauté d'agglomération du bassin de Brive avec comme secteurs d'interventions, les localisations suivantes :

- Le centre-ville de Brive au sens large (2^{ème} ceinture),
- Les centres-villes et centres bourgs des pôles secondaires (Allasac, Donzenac, Objat et Juillac) correspondant aux périmètres déjà retenus au titre du programme d'Opération d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'intégration de la commune au dispositif ORT de l'Agglo sur le périmètre de l'OPAH-RU (centre-bourg et village de Travassac) ; approuve la transformation de la convention cadre Action Cœur de Ville à l'issue de la phase initialisation, en convention ORT ; autorise le Maire à signer l'avenant à la convention Action Cœur de Ville, mettant en place le périmètre et le dispositif ORT.



Fonds de concours pour l'extension du réseau HTA sur la zone d'Escudier :

Par délibération en date du 25 mars 2019, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) a validé l'extension de réseau de desserte électrique, depuis le poste de transformation de la ZAC, afin d'alimenter le nouveau site de production de la société RMA sur la zone de l'Escudier à Donzenac. Une convention, à conclure avec la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) pour la desserte électrique de cette nouvelle implantation a, par ailleurs, été validée. Suite à cette délibération, la commune de Donzenac a fait part à la CABB de son souhait d'étendre d'avantage ce réseau, dans l'optique d'un projet communal futur. Le nouveau linéaire à construire est de 290 ml (230 ml de HTA + 60 ml de BT 240²). Le coût estimatif actualisé de ces travaux s'élève à 84 953.85 € HT. La CABB a, par délibération du 20 mai 2019, accédé à la demande de la commune de Donzenac d'étendre d'avantage le réseau, sous réserve d'une participation financière par le biais d'un fonds de concours qui sera versé à la CABB, selon les dispositions de l'article L5216-5 IV du Code Général des Collectivités Territoriales. La répartition financière entre la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, la commune de Donzenac et la CABB est la suivante :

- Coût total du projet : 84 953.85 € HT
- Participation de la FDEE 19 : 38 306.91 €
- Reste à charge : 46 646.94 €, dont :
 - o Fonds de concours de la commune de Donzenac : 23 323.47 € (soit 50% du reste à charge)
 - o Autofinancement CABB : 23 323.47 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser à la CABB un fonds de concours d'un montant de 23 323.47 € pour l'extension du réseau HTA sur la zone de l'Escudier et autorise le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Etablissement Public Foncier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets de convention opérationnelle et de règlement d'intervention de l'Etablissement Public Foncier.

Incorporation au domaine public

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'incorporation au domaine public de l'aire de camping-cars sise « La Rivière » et du chemin d'exploitation desservant les parcelles cadastrées section ZI n° 181, 185, 189 et 125.

Acquisition de terrain

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition des parcelles cadastrées section AP n° 450 et 451 pour un montant de 4 000 € jouxtant le cimetière au titre de la réserve foncière, ainsi que les parcelles cadastrées section AS n° 502, 503, 589, 591, sous réserve de confirmation écrite, pour un montant de 5 000 € constituant le glacis de Donzenac à préserver ; précise qu'au montant de l'acquisition des terrains seront ajoutés les frais de notaire et autorise le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de ce projet, notamment à déposer les demandes de subventions afférentes et à signer les actes authentiques à intervenir.

Vente des immeubles cadastrés section AS n° 392p et 393 au plus offrant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente au plus offrant des parcelles cadastrées section AS n° 392p et 393 ; dit que le projet de vente fera l'objet d'une information par voie d'affichage et dans la presse ; dit que les personnes intéressées ont jusqu'au 1^{er} juillet 2019, 12h, pour déposer leurs offres sous plis cachetés.

Nexity : renouvellement de la convention d'occupation temporaire sur la parcelle cadastrée section BK n° 470, sise au lieu-dit « La Gare », sur la ligne 590000 (UT003551V)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le renouvellement de la convention d'occupation temporaire sur la parcelle cadastrée section BK n° 470, sise au lieu-dit « La Gare », sur la ligne 590000 (UT003551V), déduction faite de la surface nécessaire à la réalisation d'une aire de retournement pour les besoins de service de ramassage des ordures ménagères ; autorise le Maire à entreprendre toutes les diligences nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Vente du minibus immatriculé DX 433 GT au plus offrant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente au plus offrant du minibus immatriculé DX 433 GT ; dit que le projet de vente fera l'objet d'une information par voie d'affichage et dans la presse ; dit que les personnes intéressées ont jusqu'au 1^{er} juillet 2019, 12h, pour déposer leurs offres sous plis cachetés.



Marchés publics

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide le lancement de la consultation pour les travaux de restructuration des anciens vestiaires de la piscine en espace polyvalent pour les associations et l'ALSH sous la forme d'une procédure adaptée et donne tous pouvoirs au Maire pour mener à bien cette opération jusqu'à son parfait achèvement ;
- Décide le lancement de la consultation pour le renouvellement du marché de voirie à bons de commande 2020/2023 sous la forme d'une procédure adaptée et donne tous pouvoirs au Maire pour mener à bien cette opération jusqu'à son parfait achèvement ;
- Prend acte du compte-rendu de la consultation pour l'aménagement, l'équipement et la gestion d'une aire de camping-cars au lieu-dit « La Rivière ».

Jury d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 avril 2019, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort des électeurs de la commune afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2020. Sont donc désignés par le sort : Champeau Mireille, Contie Marc, Dubois Maryse, Laumont Pierre, Lavaux Marie-Françoise, Pagnon Mélodie.

Médecine préventive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition du service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Corrèze pour les années 2019, 2020 et 2021 (association interentreprises de santé au travail de la Corrèze - 73 € par agent).

ALSH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve :

- Le règlement intérieur et les tarifs applicables au 01/09/2019,
- Le recrutement d'agents saisonniers pour les vacances d'été,
- Les tarifs du mini-séjour été 2019 au camping du Lac de Miel.

Demande d'une aide financière exceptionnelle

Lecture faite du courrier de Mme E. Thomas, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, indique qu'il n'est pas en mesure de réserver une suite favorable à sa demande d'aide exceptionnelle pour son voyage d'étude aux Etats-Unis.

Appel aux dons de l'Association des Maires de France pour la restauration de la Cathédrale Notre Dame

Lecture faite du courrier de l'AMF, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, indique que, compte-tenu des travaux de restauration du clocher, il n'est pas en mesure de réserver une suite favorable à cet appel aux dons pour le moment.

Questions diverses

Concession pour la distribution publique en gaz naturel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu d'activité de concession pour l'année 2018.

Programme 100% Fibre

M. le Maire donne lecture du courriel du Conseil Départemental l'informant de l'arrivée du nœud de raccordement optique sur la commune le 21 mai 2019.

Courriers de M. Pascal

M. le Maire donne lecture des courriers de M. Pascal et du cabinet MCM Avocat relatifs aux difficultés de desserte de sa parcelle. M. le Maire indique qu'une réponse lui a été faite en indiquant que toutes les démarches seraient mises en œuvre soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation des parcelles concernées, afin de remédier aux problèmes de sécurité soulevés par M. Pascal auxquels la commune porte le plus vif intérêt.

Courrier de M. Monteiro

Lecture faite du courriel de M. Monteiro, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, indique qu'il n'est pas en mesure d'accorder des créneaux horaires d'utilisation du gymnase en dehors des associations locales.

Courriers de l'Intersyndicale DGFIP

Conscient de l'impérieuse nécessité de maintenir la qualité de services sur nos territoires ruraux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte la motion de soutien aux agents de la DGFIP de la Corrèze.



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Horaires du bureau de l'office de tourisme de Donzenac

M. le Maire informe le Conseil que le bureau de l'office de tourisme de Donzenac a rouvert ses portes le 3 juin et ce jusqu'au 22 septembre inclus. Les horaires sont disponibles sur internet.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours.

Bilan des manifestations

M. P. Lavaux fait le point sur le 25^{ème} anniversaire des jeunes sapeurs-pompiers qui s'est déroulé le week-end de l'ascension, parallèlement à l'accueil d'une délégation allemande de notre commune jumelle de Wolframs-Eschenbach.

Bilan de la réunion publique de Travassac

Mme M. Delval rend compte des échanges qui se sont déroulés lors de la réunion publique du village de Travassac.

Mutuelle communale

Suite à la réunion publique de Travassac, Mme M. Delval et M. le Maire indiquent que la mutuelle communale va être relancée à compter de septembre. La société Mutualia va faire passer des courriers, organiser une réunion publique et tenir des nouvelles permanences.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements parvenus en mairie

Séance du Conseil Municipal du 19 juillet 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : F. Sicard

Absents excusés : S. Blancher, M. Delval, J-F. Chevreuil, D. Vidalie, D. Momot, G. Lascaux, V. Roux, T. Constanty
Pouvoirs de J-F. Chevreuil à Y. Laporte, de D. Momot à A. Conjat

En ouverture de séance, les membres du Conseil Municipal observent une minute de silence à la mémoire de Madame Simone Chevalier, Conseillère Municipale de 2001 à 2014, décédée le 05 mai 2019.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2019.

Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire indique à l'Assemblée quelles sont les modifications apportées au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme suite aux observations formulées pendant l'enquête publique, et aux avis des Personnes Publiques Associées. Il organise un tour de table et recueille l'expression de chaque Conseiller.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision générale du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'avis motivé émis par le commissaire-enquêteur, et sous réserve du strict respect de ses conclusions. La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie, dans les panneaux des villages et sur le site internet de la commune pendant un mois. Mention de cet affichage sera en outre inséré dans l'édition de La Vie Corrézienne du vendredi 26 juillet 2019.

Vente des immeubles cadastrés section AS n°392p et 393

Considérant qu'un seul pli est parvenu en Mairie,

Après ouverture du pli et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente des immeubles cadastrés section AS n°392p et 393 au profit de M. et Mme S. Marchive, pour un montant de 35 500 €.

Vente du minibus immatriculé DX-433-GT

Considérant que deux plis sont parvenus en Mairie,

Après ouverture des plis et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente du minibus Renault immatriculé DX-433-GT au profit de Mme A. Delcamp, pour un montant de 5 500 €.

Subventions aux associations

M. le Maire regrette le manque de civisme de certains responsables d'associations dans l'usage du matériel qui leur est mis à disposition. Il indique également que les subventions peuvent être complétées en cas d'organisation d'évènement exceptionnel, sur production d'un dossier complet.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations suivantes :

Association	Subvention attribuée
Adage	150,00 €
Avenir de Donzenac (fanfare)	1 500,00 €
Avenir de Donzenac (école de musique)	2 000,00 €
Hand Ball Club Allasac / Donzenac	350,00 €
Judo Club Donzenac	350,00 €
Tennis Club Donzenac	350,00 €
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	150,00 €
Apac	150,00 €
Comité de Jumelage (subvention exceptionnelle)	1 500,00 €
Comice Agricole Cantonal	739,00 €
Coopérative Scolaire Donzenac	2 760,00 €
Instance de Coordination de l'Autonomie	270,00 €
Amis de la BDP	150,00 €
AFM Téléthon	50,00 €
Banque Alimentaire de la Corrèze	100,00 €
SOS Violences Conjugales	100,00 €

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (32,03/35^e) et la suppression d'un poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe à temps non complet (32,03/35^e)
- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (28/35^e) et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (31,57/35^e)
- La création d'un poste d'Attaché Principal à temps complet et la suppression d'un poste d'Attaché à temps complet

Questions diverses

Conseil d'école

Mme S. Madrias rend compte de la dernière réunion du Conseil d'école.

Opération ferme ouverte

M. T. Laroze présente l'opération ferme ouverte et démontre l'intérêt de la diversification.

Projet de gîte au lieu-dit Engastine

Mme M-T. Clavel présente le projet de Mme Poisson et M. Couffignal (gîte au lieu-dit Engastine, comprenant une salle de séminaire).

Zone d'activités Escudier II

M. le Maire indique que la plupart des terrains semblent appelés à être rapidement vendus.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours. Il indique que le calendrier des travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Martin devrait être tenu.

Séance du Conseil Municipal du 06 septembre 2019

La séance est ouverte à 20h30 – Secrétaire de séance : Y. Valadas

Absents excusés : J-F. Chevreuil, M. Delval, D. Momot, D. Vidalie, V. Roux, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoirs de J-F. Chevreuil à Y. Laporte, de M. Delval à M-T. Clavel, de D. Momot à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 19 juillet 2019.

Renouvellement du label Village-Etape

La convention d'attribution du label Village-Etape arrive à échéance en 2020 et il convient de délibérer pour solliciter son renouvellement. Le label Village-Etape a été attribué par l'Etat à la commune en 1998. La Fédération Nationale des Villages-Etapes, en étroite relation avec l'ensemble des acteurs locaux et des services de la Direction des



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Infrastructures de Transport en charge de cette opération au Ministère de l'écologie, regroupe les villages étapes existants autour d'objectifs communs :

- Représenter les villages étapes vis-à-vis des partenaires de la démarche ;
- Susciter une démarche qualité et participer au contrôle réalisé par les services locaux du Ministère ;
- Développer l'esprit de chaîne Village-étape en accompagnant les communes candidates et en améliorant sans cesse la communication du réseau.

Les engagements pour la collectivité sont les suivants :

- Contribuer au suivi et au respect de la charte nationale, notamment en gérant la réalisation, l'édition, l'affichage et le respect d'un calendrier des horaires d'ouverture des commerces ;
- Développer une démarche qualité en lien avec l'office de tourisme, les commerçants et la Fédération ;
- Suivre l'évolution de l'offre commerciale locale et informer régulièrement la Fédération des changements, notamment en rencontrant chaque nouveau commerçant en lien avec la clientèle Village-Etape, en présentant le label et en proposant la signature des engagements ;
- Améliorer la qualité de la vie locale en tenant les engagements pris lors de la constitution du dossier (aménagement de centre-bourg, aspect paysager, services proposés, animations...).
- Communiquer autant que possible sur le label Village-Etape auprès des habitants, des commerçants, de l'ensemble de l'équipe municipale ou encore des médias en s'appuyant sur les outils de promotion développés par la Fédération ;
- Participer aux outils d'évaluation et de suivi mis en place par la Fédération afin de recenser les principales retombées du label ;
- Contribuer autant que possible à la vie du réseau, aux animations et aux opérations proposées.

Considérant l'intérêt économique et touristique qui s'attache à la reconduction du label ;

Considérant l'adhésion des commerçants à la démarche ;

Considérant les actions structurantes mises en œuvre par la commune permettant de satisfaire les conditions de reconduction de l'appellation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le renouvellement du label Village-Etape pour une durée de 5 ans et de déposer le dossier correspondant auprès des instances concernées.

Mise à jour du zonage du droit de préemption urbain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise à jour du zonage du droit de préemption urbain suite à la révision générale du plan local d'urbanisme approuvée le 19 juillet 2019.

Convention opérationnelle d'action foncière pour la création de la ZAE Ussac/Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention opérationnelle d'action foncière pour la création de la ZAE Ussac/Donzenac conclue entre l'EPF, la CABB et les communes d'Ussac et de Donzenac, pour l'acquisition des terrains et leur aménagement par Territoires 19.

Opération de Revitalisation du Territoire

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), créée par l'article 157 de la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), a pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. L'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la ville principale de l'EPCI, tout ou partie de ses autres communes membres, l'Etat et ses établissements publics, ainsi qu'à toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat. La convention délimite un périmètre de stratégie territoriale ainsi que des secteurs d'intervention comprenant :

- nécessairement le centre-ville de la ville principale de l'EPCI signataire,
- éventuellement un ou plusieurs centres villes d'autres communes membres.

Ce choix doit être notamment cohérent avec la stratégie d'ensemble de revitalisation de la centralité principale. Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques) ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat (accès prioritaire aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), éligibilité au dispositif « Denormandie » dans l'ancien ;
- mieux maîtriser le foncier (droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux) ;
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux (permis d'aménager, permis d'aménager multi-sites).



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

Pour les communes déjà engagées dans le dispositif Action Cœur de Ville, la mise en place de l'ORT est facilitée. La transformation de la convention cadre Action Cœur de Ville en convention ORT s'effectue de manière générale par voie d'avenant à l'issue de la phase d'initialisation du programme. La durée de la convention ORT est fixée à une période minimale de 5 ans. Le périmètre de stratégie territoriale correspond à l'ensemble du périmètre de la communauté d'agglomération du bassin de Brive avec comme secteurs d'interventions, les localisations suivantes :

- le centre-ville de Brive au sens large (2^{ème} ceinture),
- les centres villes et centres bourgs des pôles secondaires (Allasac, Donzenac, Objat et Juillac) correspondant aux périmètres déjà retenus au titre du programme d'Opération d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- d'approuver la transformation de la convention cadre Action Cœur de Ville à l'issue de la phase initialisation, en convention Opération de Revitalisation du Territoire ;
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention Action Cœur de Ville, mettant en place le périmètre et le dispositif Opération de Revitalisation du Territoire.

OPAH-RU 2019-2024

Mises en place au 1^{er} septembre 2017 pour une durée de 5 ans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Territoire Ouest Corrèze et l'OPAH Renouvellement Urbain multi-sites ont permis de rénover 488 logements dont 15 en périmètre Renouvellement Urbain. Si les objectifs sont largement dépassés en périmètre Droit Commun, les résultats restent faibles en cœur de ville ou cœurs de bourgs et un effort supplémentaire doit être engagé au regard de la complexité des projets et de la difficulté de ramener des habitants dans ces secteurs. A ce titre, le programme « Action Cœur de Ville » et désormais « l'Opération de Revitalisation du Territoire », ont pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements et de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines, dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. La convention délimite un périmètre de stratégie territoriale ainsi que des secteurs d'intervention comprenant :

- nécessairement le centre-ville de la ville principale de l'EPCI signataire,
- éventuellement un ou plusieurs centres villes d'autres communes membres.

Ce choix doit être notamment cohérent avec la stratégie d'ensemble de revitalisation de la centralité principale. Le périmètre de stratégie territoriale retenu correspond à l'ensemble du périmètre de la CABB avec comme secteurs d'interventions, les localisations suivantes :

- le centre-ville de Brive au sens large (2^{ème} ceinture),
- les centres villes et centres bourgs des pôles secondaires (Allasac, Donzenac, Objat et Juillac) correspondant aux périmètres déjà retenus au titre du programme d'Opération d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain.

A cette occasion, il est apparu plus judicieux en termes de cohérence et d'analyse des résultats de modifier la convention opérationnelle d'OPAH actuelle en raison de la définition de ces nouveaux secteurs d'intervention avec notamment pour la Ville de Brive une extension conséquente du périmètre Renouvellement Urbain.

Pour ce faire, il est proposé d'engager un avenant à la convention actuelle afin d'individualiser les secteurs ci-dessus retenus dans une nouvelle convention OPAH Renouvellement Urbain multi-sites spécifique et découlant de la signature de la convention ORT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'engager une OPAH RU multi-sites sur les nouveaux périmètres identifiés, pour une durée de 5 ans ;
- d'autoriser par conséquent, le Maire à signer la nouvelle convention OPAH RU multi-sites, ainsi que l'avenant à la convention initiale ;
- d'inscrire aux budgets des cinq prochaines années les crédits nécessaires au versement des aides complémentaires aux propriétaires privés, pour un montant prévisionnel de 100 750 € pour la durée de l'opération selon les modalités décrites ci-dessus ;
- de donner pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces administratives et financières relatives à la procédure OPAH, notamment la convention d'opération annexée à cette présente délibération réservant les financements et définissant les engagements réciproques de l'Etat, de l'ANAH, et de l'ensemble des partenaires, ainsi que l'avenant à la convention initiale.

Réglementation des boisements

La loi du 23 février 2005 sur le développement des territoires ruraux a transféré de l'Etat au Département la compétence en matière de réglementation des boisements. Le décret n° 2006-394 du 30 mars 2006 relatif aux



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Réunions du
Conseil Municipal

procédures d'aménagement foncier rural précise, dans ses articles R 126-1 et suivants, les orientations et les modalités de cette procédure que le Conseil Départemental a fixées par délibération du 14 décembre 2006 pour 10 ans et renouvelées le 27 janvier 2017 pour un an. Une nouvelle délibération a été votée par le Conseil Départemental le 18 mai 2018 pour les 10 prochaines années.

La commune de Donzenac dispose d'une réglementation particulière prise par arrêté départemental du 27 avril 2009 pour une durée de 10 ans. Cet arrêté est aujourd'hui caduc. Il est proposé par le département de la Corrèze d'intégrer la délibération départementale afin de maintenir le territoire communal en zone réglementée pour les 10 prochaines années. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place de la réglementation des boisements telle que définie par le code rural (articles L 126-1 à L 126-2, article R 126-10) et décide d'intégrer la délibération départementale.

Rétrocession de la voirie du lotissement Lachèze

M. le Maire informe l'assemblée de la proposition de M. N. Lachèze de rétrocéder gracieusement à la commune la voirie de son lotissement sis à Espeyrut. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la rétrocession gracieuse de la voirie du lotissement Lachèze, à Espeyrut ; dit que cette rétrocession ne pourra intervenir que lorsque l'ensemble des travaux seront achevés et après constat de la commission municipale des travaux ; dit que les frais afférents à cette opération, en particulier les frais d'établissement du document d'arpentage et les éventuels frais de notaire, sont à la charge de M. Lachèze.

Garantie d'emprunt POLYGONE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 665 744 € souscrit par Polygone auprès de la Caisse des Dépôts pour l'aménagement des logements adaptés au Martel.

Avenant au Contrat de Solidarité Commune 2018/2020 avec le Département

M. le Maire indique que dans sa séance plénière du 5 juillet 2019, le Conseil Départemental a approuvé un avenant au Contrat de Solidarité Commune 2018/2020 conclu au profit de la commune, à hauteur de 51 500 € d'aides supplémentaires (équipements sportifs, rénovation de toitures de bâtiments communaux, divers espaces publics dans le bourg et aménagement du camping). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ledit avenant et autorise le Maire à le signer.

Tarifs des chalets hors saison

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les tarifs des chalets hors saison à l'identique pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (30/35^e) et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (28/35^e).

Dénomination des voies du secteur La Mirande-Champagnac-Les Vareilles-Les Gadelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dénomination « impasse des Châtaigniers » en lieu et place du « chemin des Châtaigniers ».

Questions diverses

Eglise Saint Martin

M. le Maire informe le Conseil de l'apparition de champignons sur les objets de la vitrine du Trésor. La DRAC a procédé au nettoyage.

Il indique également qu'à l'occasion des travaux de restauration du clocher des fissures sont apparues sur le plafond de l'église au niveau de la jonction entre le narthex du clocher et la nef de l'église. Les services techniques ont immédiatement sécurisé le périmètre. Ces désordres ont été constatés par l'architecte, la DRAC et les entreprises concernées. Un échafaudage a été mis en place et les polices d'assurance devraient couvrir la remise en état du plafond.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours (lancement du chantier de l'ancien vestiaire de la piscine, fin des travaux de l'aire de camping-cars, poursuite des travaux de goudronnage, aménagement du jardin des Cordeliers).

Etude sur la défense incendie

M. le Maire informe le Conseil de la nécessité de mettre à jour le plan de défense-incendie de la commune compte-tenu des nouvelles exigences départementales.



Mutualia

Suite à la réunion publique de Travassac, il a été décidé de redynamiser le partenariat avec Mutualia concernant la mutuelle communale à tarif privilégié. Une réunion d'information se tiendra à la salle des fêtes le 22 octobre prochain, à 18h30.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté (S. Madrias pour le Pays d'Art et d'Histoire).

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements de l'association « Les Amis d'Athéna » pour la mise à disposition de la Chapelle des Pénitents du 2 au 16 août 2019 (exposition).

Séance du Conseil Municipal du 04 octobre 2019

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : A. Conjat
Absents excusés : B. Lacoste, S. Blancher, D. Vidalie, V. Roux et T. Constanty
Pouvoir de B. Lacoste à Y. Laporte

A l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Jacques Chirac, ancien Président de la République.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 06 septembre 2019

Bilan de la concertation et arrêt du projet de Règlement Local de Publicité

Après avoir rappelé les différentes phases de l'étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considère comme satisfaisant le bilan de la concertation présenté et arrête le projet de Règlement Local de Publicité. M. le Maire indique que le dossier doit désormais être soumis aux personnes publiques associées, avant enquête publique.

Tarifs 2020 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2020.

Participation des communes aux frais de scolarisation des enfants de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dit que la participation des communes aux frais de scolarisation des élèves de l'ULIS ne résidant pas à Donzenac est fixée à 568,24 € par enfant scolarisé, pour l'année 2018/2019.

Ajustements budgétaires

Présentation faite du bilan de l'aménagement de l'aire de camping-cars, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 au budget annexe « camping ».

Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité - Mme M. Reliat et M. D. Canou, membres de l'association concernée, s'étant retirés -, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 240 € à l'association ADAGE pour le défraiement de frais de location de spots d'éclairage lors du concert lyrique de Paul Beynet et Maria Mirante.

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte du rapport d'activité 2018 de la CABB,
- Approuve le transfert à la CABB de la zone d'activité du Gaucher au titre de sa compétence « développement économique »,
- Approuve le renouvellement des mises à disposition de personnel au 01/01/2020.

ALSH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement de saisonniers pour les vacances de la Toussaint, ainsi que la conclusion d'une convention avec le SESSAD et la Fondation Chirac pour l'accueil d'enfants autistes dans le cadre du projet de sensibilisation à la lutte contre la discrimination.

Dénomination de voies

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dénominations suivantes :

- Route du Relais,
- Chemin rural des Gadelles,
- Chemin des Taupineries,
- Chemin d'En Pajanel.



Dénomination de la salle de la rue du Tour de Ville

Sur proposition du comité de jumelage, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de dénommer la salle de la rue du Tour de Ville, salle « Simone Chevalier », en hommage à l'ancienne conseillère municipale et présidente du comité de jumelage récemment disparue.

Délégation du Conseil Municipal au Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, précise que, dans le cadre des délégations qu'il consent au Maire, celui-ci est habilité à ester en justice (y compris les constitutions de partie civile) et à défendre la commune dans toutes les actions intentées contre elle et ce, devant toutes les juridictions administratives et judiciaires, en première instance, en appel et en cassation, ce qui inclut le recours contre la révision alléguée « Escudier 2 ».

Questions diverses

Bilan du camping

M. le Maire présente au Conseil le bilan de la saison du camping. Les recettes sont en progression.

M. le Maire indique également que la commune rencontre des difficultés à recouvrer les redevances auprès de la société REVEA en charge de la commercialisation des séjours des chalets. L'année 2018 n'est pas encore soldée et rien n'a été reversé à la commune au titre de l'année 2019. Il faut donc envisager une rupture conventionnelle pour non-respect des clauses financières.

Courrier de la FDEE19

M. le Maire donne lecture du courrier de la FDEE19 relatif à la réponse du gouvernement aux motions de soutien apportées aux syndicats d'énergie.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune (nettoyage des berges du Maumont, goudronnages, lancement du chantier de l'ancien vestiaire de la piscine).

Comptes rendus des réunions extérieures

Mme M.-T. Clavel rend compte du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la Fédération des Villages-Etapes.

Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements reçus en Mairie.



Yves Laporte, maire,

L'équipe municipale et le personnel communal,

Vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2020



*Vous êtes très cordialement conviés à la cérémonie des vœux du Conseil Municipal
Dimanche 12 janvier à 11h30 au Foyer Auguste Morand*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Notre BP 2019
Charges à caractère général	27,15%
Charges de personnel	38,92%
Participations et subventions	3,37%
Intérêts de la dette	1,79%
Provisions	0,74%
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	28,03%
2 709 237,50 €	

RECETTES	Notre BP 2019
Recettes fiscales	52,82%
Dotations et subventions de participation	19,22%
Autres produits	18,86%
Excédent antérieur reporté	9,10%
2 709 237,50 €	

Autofinancement

DEPENSES	Notre BP 2019
Restes à réaliser de 2018	1,33%
Déficit antérieur reporté	19,85%
Remboursement capital des emprunts	11,61%
Nouvelles opérations d'investissement	66,93%
Transfert excédent assainissement à l'Agglo	0,28%
2 932 799,39 €	

RECETTES	Notre BP 2019
Autofinancement	25,90%
Restes à réaliser de 2018	4,63%
FCTVA, Subventions, Taxe d'Aménagement	38,89%
Affectation résultat de fonctionnement 2018	16,55%
Emprunt	3,41%
Prêt relais TVA	10,62%
2 932 799,39 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT



Les taux des impôts locaux 2019

Taxe foncière sur les propriétés bâties				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2018	Taux 2019	Evolution 19/18
Commune	Commune	19,57	19,57	0 %
	Féd dép d'électrification	0,128	0,125	- 2,34 %
	Total	19,698	19,695	- 0,02 %
Conseil Départemental	Département	21,35	21,35	0
TiEOM (part fixe)	Sirtom	6,19	5,57	- 10,02 %

Taxe d'habitation				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2018	Taux 2019	Evolution 19/18
Commune	Commune	10,69	10,69	0 %
	Féd dép d'électrification	0,076	0,0735	- 3,29 %
	Total	10,766	10,7635	- 0,02 %
CAB Brive	CAB Brive	7,06	7,06	0

Taxe foncière sur les propriétés non bâties				
Taux dépendant	Bénéficiaire	Taux 2018	Taux 2019	Evolution 19/18
Commune	Commune	94,16	94,16	0 %
	Féd dép d'électrification	0,669	0,648	- 3,14 %
	Total	94,829	94,808	- 0,02 %
CAB Brive	CAB Brive	5,90	5,90	0

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales -servant de bases pour les impôts locaux- ont été revalorisées de 2,2 % lors du vote de la loi de Finances 2019.

Taux impôt inchangé en 2019

Les ratios financiers

Ratios	En € / par habitant pour la catégorie démographique			
	Donzenac	Données CA 2018		
		Corrèze	Limousin	France
Dépenses réelles de fonctionnement / population	719	803	712	708
Produits des impositions directes / population	355	394	384	383
Recettes réelles de fonctionnement / population	908	1 000	874	880
Dépenses d'équipement brut / population	724	273	296	323
Encours de la dette / population	607	735	677	694
DGF / population	146	148	157	145

La dette long-terme du budget communal

Exercice	Capital restant dû au 01/01	Détail annuité		Annuité	Capital restant dû au 31/12
		Capital	Intérêts		
2019	1 645 407,81	158 476,97	44 501,24	202 978,21	1 586 930,84
2020	1 586 930,84	151 416,01	44 520,97	195 936,98	1 435 514,83
2021	1 435 514,83	156 094,39	39 686,19	195 780,58	1 279 420,44

Emprunt de 100 000 € en 2019

Au 1^{er} janvier 2019, la capacité de désendettement de la commune par rapport à sa Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) est de 3,14 années (moyenne de 3,69 années au niveau départemental, et de 3,97 années au niveau national - données CA2018).



ACTES D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclarations de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2014	44	21	0	39	59	163
2015	38	12	1	38	61	150
2016	36	21	2	49	91	199
2017	51	26	2	49	89	217
2018	23	15	0	59	108	205
2019	25	22	1	53	78	179

Il convient de noter la progression des permis de construire (+50 %) liée aux taux d'intérêt très bas.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2014	10	34	44
2015	5	33	38
2016	5	31	36
2017	8	43	51
2018	5	18	23
2019	11	14	25

La révision du PLU, (approuvée le 19/07/2019), a fait chuter les demandes de certificats d'urbanisme en 2018 et 2019 par rapport aux années 2014 à 2017.

AUTORISATIONS : REPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux Photovoltaïques
2014	13	8	0	7	0
2015	12	10	9	4	0
2016	17	6	10	18	0
2017	23	8	9	5	1
2018	11	12	9	27	1
2019	15	10	3	4	5

Les demandes de panneaux photovoltaïques sont de plus en plus nombreuses liées à la loi Relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015, qui vise à atteindre 32% d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Mme Nadine Brunerie est à la disposition des administrés, pour tous renseignements d'urbanisme, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

RAPPEL : La couleur blanche pour les volets ou menuiseries extérieures est proscrite dans toute la commune (règlement du PLU) et toute modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable.

Toute rénovation ou réhabilitation de maison ainsi que la rénovation des façades des commerces peuvent être subventionnées dans le cadre de l'opération OPAH RU (voir page 46).



Bilan des déchets collectés au niveau du territoire du SIRTOM - 121 communes -

	Habitants	OMR (tonnes)	CS + Papier (t)	Verre (t)	Biodéchets (t)	Déchèteries (t)	Coût/ Habitant
2009	135 778	41 272	3 925	3 299	0	25 714	93,93 €
2018	156 399	30 042	9 953	5 261	220	41 448	83,33 €
		-11 230	6 028	1 962	220	15 734	-11,28%

Au niveau de notre commune

		Volume collecté (litres)			
DONZENAC	Habitants	OMR	N/ N- 1	Biodéchets <i>(estimation en tonnes)</i>	
2016	2664	5 013 250		-	
2017	2684	5 283 000		-	
2018	2703	5 426 180	2,71%	6	
2018 (11 mois- Jan à Nov)	2703	4 927 660			
2019 (11 mois- Jan à Nov)	2711	4 645 920	-5,72%	7	

Baisse significative des déchets cette année, qui doit se poursuivre en 2020 pour atteindre 150kg/ an/ Hab

Ratios en kg/ hab (base ensemble du SIRTOM)

	OMR	CS + Papier	Verre
Ratio kg/ hab 2017	202,20	61,84	32,40
Ratio kg/ hab 2018	192,09	63,64	33,64
Ratio kg/ hab 2019 <i>(estimation)</i>	183,67	68,70	35,25

Comment est calculée la taxe ?

Jusqu'en 2014 le montant de la taxe était le produit du revenu cadastral de la maison ou de l'appartement par le taux communal.

Pour une maison de 5 pièces avec sous-sol - confort normal- Revenu cadastral 2014 : 2478 euros

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 : 2478*10,52% soit 261 euros.

Cette taxe a été remplacée à partir de 2015, par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative qui comprend 2 parties :

- ⇒ Une partie fixe s'appuyant sur le revenu cadastral de la maison ou de l'appartement
- ⇒ Une partie variable proportionnelle à la production réelle des déchets du foyer (volume)

En 2019 pour la maison ci-dessus :

Part fixe : revenu cadastral actualisé 2019 : 2622 euros ; taux communal 2019 : 5,57%

Montant de la part fixe : 2622*5,57% = 146 euros

Part variable : 26 levées d'un bac de 120 litres soit 3120 litres-prix du litre collecté 0,020 euros

Montant part variable 3120*0,02 = 62,4 euros

Ou selon le nombre de sorties du bac (maximum 52 sorties)

Part variable : 52 levées d'un bac de 120 litres soit 6240 litres - prix du litre collecté 0,020 euros

Montant part variable 6240*0,02 = 124,80 euros

Montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative 2019

Fréquence de levée du bac	Part fixe	Part variable	Montant TIEOM 2019
26 levées d'un bac de 120 l soit 1 levée tous les 15 jours	146,00 €	62,40 €	208,40 €
52 levées d'un bac de 120 l soit 1 levée toutes les semaines	146,00 €	124,80 €	270,80 €

Chaque habitant peut en fonction de sa volonté de trier ses déchets faire baisser sa taxe - et en sortant son bac que lorsqu'il est plein-, contribuer à la réduction des déchets et aussi à la transition écologique.



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Etat civil

Mariages

Etat civil

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de

**Astride LAURIER
Et Samuel PAUTY**
Le 01 juin 2019

**Albert MARINE
Et Romain David CHARVET**
Le 08 juin 2019

**Marine, Florence, Sandra, Marie CHEVALLAY
Et Alexandre, Michel CHAFINO**
Le 10 août 2019

**Carole-Anne, Danièle, Maryse YVON
Et Damien ROUHAUD**
Le 08 juin 2019

**Sophie Yannick BROSSARD
Et Pierre Jean VALENTI**
Le 06 juillet 2019



**Alexandra GONCALVES
Et Florian LEGER**
Le 14 septembre 2019

**Audrey PEREIRA-RODRIGUES
Et Adrien VILELA**
Le 08 juin 2019

**Mélanie PHOMSOUVANH
Et Stéphane, Raymond NEMECZEK**
Le 27 juillet 2019

**Cécile, Mélanie LAPORTE
Et Christophe FORIE**
Le 28 septembre 2019



Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés, avec tous nos vœux de bonheur.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :



Mathys, Marc BROCHET
Né le 18 décembre 2018
13 rue de la Chapelle

Arthur FURNIL
Né le 28 février 2019
7 Avenue Jean Chicou

Loukas FOUR
Né le 25 juin 2019
La Mirande

Clément, Eric CAPPELLE
Né le 08 janvier 2019
270 rue des Vignobles

Baptiste FURNIL
Né le 28 février 2019
7 Avenue Jean Chicou

Gabin, Luc, Daniel PONTHER
Né le 08 août 2019
Grand Roche

Raphaël, Jean GÉNOIS
Né le 09 janvier 2019
Impasse du Chenal

Mathias, Roger, Henri NEIVA
Né le 1^{er} mars 2019
Chemin des Acacias, Genouillac

Léana MONTEIL
Née le 11 août 2019
Chemin des Acacias, Genouillac

Timothée, Louis GERARD
Né le 19 janvier 2019
Le Martel

Timothé, Léo MONTADER
Né le 12 mars 2019
Les Meyrezis

Thëa, Marie, Sandrine ROUHAUD
Née le 14 août 2019
135 Rue Pierre Blanche

Mathieu, Raoul, Alain RAGUENEAU
Né le 04 février 2019
La Peyrie

Ninon VALADAS
Née le 14 mars 2019
Route de Chaumont

Abel, Serge, Pierre ANTKOWICZ
Né le 27 août 201
54 Rue du Tour de Ville

Léon ALGAY
Né le 14 février 2019
Grand Roche

Bella, Marie PEUCH
Née le 25 mai 2019
20 allée du Maumont

Méline PERIANEZ
Née le 12 septembre 2019
365 Rte de la Rochette

Faustine, Marie, Elisabeth MILLET
Née le 22 février 2019
4 Rue des Tailleurs, Travassac

Adoni, Aurélien ROUYER
Né le 26 mai 2019
10 rue Haute Travassac

Eva, Monique, Colette TERRAL
Née le 23 septembre 2019
10 ch. Des Champs du Vert, Mazières

Justine, Lucienne, Emma CHABOT
Née le 21 février 2019
455 Ch. des Murs de Pierre, Mazières

Méline, Cécile, Isabelle MONTASTIER
Née le 07 juin 2019
Impasse du Maumont

Yliam GRANCHAMP
Né le 06 juin 2019
75 Impasse de la Borie





Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de :

CLAVEL née PEJOINE Odette, le 28 décembre 2018

SAINT-PÉ née FESSAGUET Marie,
le 26 décembre 2018

FAIDEAU Lucien, le 06 janvier 2019

LAPORTE née MERCIER Jacqueline, le 15 janvier 2019

BORDAS née ROUHAUD Maria, Pierrette,
le 04 février 2019

MADRIAS René, le 08 février 2019

GAUTHIER née LAVESQUE Jeanne, Gabrielle,
le 15 février 2019

FABRE René, le 21 février 2019

CHALANGEAS Roger Jean, le 16 mars 2019

GIRODOLLE Roger, Antoine, le 24 mars 2019

KHUN Jean Albert Sylvain, le 29 mars 2019

PASCAL née MAZELIER Henriette, le 30 mars 2019

CHASTANET née TREUIL Odette Marie,
le 06 avril 2019

DÉCHASEAUX née ROUHAUD Yvonne,
le 09 avril 2019

FEYDEL née BOURDARIAS Marcelle Germaine,
le 18 avril 2019

DUFOUR née MONS Jacqueline, Yvonne,
le 22 avril 2019



FAUCON née VALADE Marie Louise, le 28 avril 2019

CHEVALIER née ZANDER Simone, Gisela,
le 05 mai 2019

PETSCH Danièle, Agnès, Elisabeth, le 12 juin 2019

PLANCHE née AUDEGUY Michelle, le 13 juin 2019

MIGOT née PAGNAT Monique Marguerite,
le 18 juillet 2019

MAYJONADE Serge, René, le 20 juillet 2019

VAZ née ALVES Maria Rosa, le 20 juillet 2019

PEYRAT Henri, le 24 juillet 2019

MARTIN née MILLE Liane Maud Marie,
le 26 juillet 2019

CLAUSENER Bernard Jean, le 26 juillet 2019

ROQUE née JARDEL Marthe, le 16 septembre 2019

MICHEL Fernand, le 23 septembre 2019

DROULHIOLE née FRONTY Thérèse,
le 08 octobre 2019

AULIAC née MAURY Raymonde Marie Marguerite,
le 12 octobre 2019

VERGIAT née GAUTHIER Jeanne Marie,
le 26 octobre 2019

DU COURTIOUX née NANA Paulette Marie
Françoise, le 26 octobre 2019

Décès survenus à la Maison de Retraite de personnes extérieures à la commune :

SOMMIER née BOURZAT Yvonne, le 04 janvier 2019

TAURISSON née DELORD Angèle, le 26 janvier 2019

LABORIE née SANCIER Marie, le 16 février 2019

AIGUIER née DUFOUR Anny Germaine,
le 27 mars 2019

SAUFFIER née VEDRENNE Simonne Denise,
le 06 avril 2019

TARIF Jean, le 09 avril 2019

PUGNET née SEGUY Marie Thérèse, le 17 avril 2019

MEFREDJ née RAULE Anna, Maria, le 26 avril 2019

LAUMOND née GRENIER Lucette, le 14 mai 2019

PORTE née LEFRANC Monique, le 29 mai 2019

CHAUZU née BARBOTIN Jeanne, le 01 juin 2019

BARRIERE Jean, Serge, le 14 juin 2019

PONS née LAMARCHE Georgette, Huguette,
le 11 juillet 2019

VERLHAC née DELPIT Pierrette, le 12 juillet 2019

VENNAT née RIOUX Jeanne Charlotte,
le 17 juillet 2019

PEYRI René, le 16 août 2019

CESSAC Janine, le 27 octobre 2019



C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris le décès de M. André Poinsignon le 22 février 2019. André Poinsignon avait, en 1940, rejoint Donzenac avec tous les Richois expulsés de leur commune. Il avait gardé de ces 5 années à Donzenac beaucoup de souvenirs et c'est avec enthousiasme qu'il œuvra pour le jumelage de nos 2 communes auquel il tenait beaucoup. Maire durant 17 ans (1991-2008), André Poinsignon était attentif, bienveillant, au service de ses concitoyens et animé d'un sens aigu du service public. Nous saluons avec respect un homme de conviction profondément humaniste et nous exprimons à son épouse Hélène, à ses enfants, petits-enfants, à sa famille et à tous les Richois toute notre sympathie et les prions d'accepter nos plus sincères condoléances.



Année scolaire 2019-2020 - L'école de Donzenac compte 270 élèves, répartis comme suit :

Maternelle	Mme Elodie JUBERTIE	Classe de TPS-PS	22 élèves
	Mme Anne DUFOUR	Classe de PS-MS	23 élèves
	Mme Sophie BATAILLE	Classe de MS-GS	23 élèves
	Mme Michèle HEBTING	Classe de GS	21 élèves
Primaire	Mme Katia LATREILLE	Classe de CP	18 élèves
	Mme Tiffany AUCONIE	Classe de CP-CE1	23 élèves
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1-CE2	24 élèves
	Mme Sandrine LAURENT	Dispositif ULIS	9 élèves
	Mme Céline PESTOURIE	Classe de CE2	23 élèves
	Mme Faustine GOUTAS	Classe de CE2-CM1	23 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM1	24 élèves
	Mme Aurélie LAVERGNE	Classe de CM1-CM2	22 élèves
	Mme Valérie RUFINO	Classe de CM2	24 élèves

Cette rentrée 2019 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe. Pour répondre à l'évolution des effectifs, l'Education nationale a créé une classe supplémentaire à Donzenac. Ceci permet de mettre pleinement en œuvre la priorité nationale qu'est l'école Inclusive. Les effectifs par classe ainsi abaissés favorisent les projets d'inclusion scolaire tout comme l'ensemble des projets pédagogiques menés au profit des apprentissages et de l'épanouissement des élèves de notre école.

Les projets pédagogiques impulsés pour cette année scolaire 2019-2020 restent variés et dans la continuité des actions engagées : Vivre ensemble, Sport, Piscine, Musique, Environnement, Patrimoine, Art, Prévention routière, Histoire, Littérature, Sciences, Voyages scolaires ; ils seront des supports motivants aux apprentissages. Ils permettent à chacun de s'investir, d'exprimer ses potentialités et de développer au mieux ses compétences.



Ces projets permettent d'ouvrir l'école sur l'extérieur, la commune et son patrimoine, des artistes, des sportifs, des professionnels, des environnements nouveaux, ... Ils développent les compétences citoyennes et du vivre-ensemble.

L'école, par le biais de toutes ses initiatives en faveur du sport et de la citoyenneté, a été labellisée « Génération 2024 ».

Elle s'achemine maintenant vers une labellisation « éco-école » en réponse aux diverses actions et projets en faveur de



l'environnement, de la lutte contre les gaspillages et de l'éducation au développement durable. Les liens avec le périscolaire garantissent la continuité pédagogique et le confort des enfants. Répondre aux besoins des enfants, créer un cadre sécurisant et adapté, favoriser le bien-être et l'épanouissement, le respect sont nos objectifs communs et guident nos actions.



Depuis l'an passé, les classes de l'école sont équipées de vidéo projecteurs qui permettent aux élèves d'avoir accès à des supports numériques variés et interactifs. La municipalité a complété cet équipement avec l'achat de tablettes numériques pour des usages pédagogiques. L'éducation aux bons usages du numérique est une des missions de l'école. Il faut mener des actions de prévention des risques liés aux écrans et à Internet. Ceci est fait régulièrement en direction des élèves et cette année une conférence à destination des parents a été proposée en partenariat avec la MAE pour permettre aux parents de s'informer et d'échanger.

Rétrospective sur l'année scolaire 2018 - 2019

L'année scolaire passée fut très riche en sorties et activités éducatives. Les élèves de Donzenac ont pu bénéficier de nombreux temps forts, riches en découvertes. En voici quelques-uns.

Actions en faveur de la protection de l'environnement, la journée « Nettoyons la nature » et le « world Clean Up Day » qui ont rassemblé tous les élèves autour d'un projet commun. Actions de ramassage des déchets autour de l'école, dans la commune et prise de conscience de l'importance des gestes éco-responsables prolongée à l'école par la mise en place d'actions éco-citoyennes (tri des déchets, lutte contre le gaspillage).

Projet avec le pays d'art et d'histoire pour apprendre sur le patrimoine et l'histoire. Les élèves de CM2 se sont intéressés à la restauration du clocher de l'église de Donzenac. Ils ont été à la rencontre des acteurs de ce projet de restauration et avec l'aide d'une vidéaste, ils ont réalisé un film documentaire qui a été projeté en séance public en juin dernier. Lors de

cette même soirée, les élèves de CE2-CM1 ont proposé une ballade dans le bourg avec illumination des façades avec les dessins qu'ils avaient réalisés sur le thème de la vie au Moyen âge. Les élèves ont appris sur leur histoire et leur patrimoine.

Lutter contre les discriminations a été le thème d'ateliers et de travaux réalisés avec les élèves l'an passé. Ces travaux ont été largement récompensés. Le recueil de contes étiologiques écrits par les CE2-CM1 a reçu le 1^{er} prix départemental de la citoyenneté. L'abécédaire réalisé par les CM2 a été récompensé au niveau académique par le prix Julian Deshors de la citoyenneté tandis que le recueil de poèmes des CM1 et l'abécédaire des CM2



ont été lauréats du concours national « Nous Autres ». Les élèves ont été reçus au musée du quai Branly à Paris par les membres du jury dont Lilian Thuram qui les a félicités et a échangé avec eux. De belles récompenses pour un travail de qualité sur le Respect.



Devoir de mémoire et commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Les manifestations organisées à Donzenac ont permis aux enfants de participer et de découvrir une part de notre histoire.



Permis piéton pour les CE2. **Permis vélo** pour les CM2.

Participation au Téléthon et une occasion de faire preuve de solidarité et de générosité.

Partage de la galette, fête de carnaval, goûter et rencontre avec le Père Noël, sont des moments de se réunir. Ils rythment l'année et créent des souvenirs.



Participation aux rencontres sportives organisées par l'USEP : athlétisme, jeux collectifs, cross, jeux d'opposition, hand, orientation, gymnastique, natation à la piscine de Brive, tennis de table, rugby en partenariat avec le centre de formation du CABCL et la participation aux journées en faveur de l'olympisme et paralympisme.



Projet intergénérationnel très riche avec l'EHPAD de Donzenac sur le thème du souvenir. Elèves et résidents ont échangé des souvenirs par courrier puis se sont rencontrés ; les enfants ont mis en images ces souvenirs et ont offert aux résidents ces boîtes à souvenirs chargées d'émotions et de générosité. D'autres rencontres ont eu lieu autour du sport ou des arts plastiques.

Classe de neige pour les élèves de CE1 et CM1.

Journées au poney-club de Donzenac pour les élèves de la classe de CE2. La découverte de l'animal est toujours d'une grande richesse. Ces élèves sont aussi allés visiter à Donzenac l'exploitation de M. Delmond qui leur a présenté son travail et la vie d'une exploitation. Nous l'en remercions.

Voyages scolaires de fin d'année pour tous les élèves.

Traditionnel voyage de fin de scolarité à Paris offert par la municipalité aux élèves de CM2.



Aménagement de la cour de récréation de l'école maternelle avec des jeux qui font le bonheur des enfants.

Fête de l'école, le 15 juin 2019 au gymnase de Donzenac a clôturé l'année avec la kermesse pour les plus jeunes et le spectacle de chants proposé par les plus grands.

Date à retenir : Loto de l'école le samedi 4 avril 2020

L'école remercie toutes celles et ceux qui prennent part aux diverses manifestations et répondent à ses sollicitations durant toute l'année.



Pour retrouver les actualités de l'école, vous pouvez consulter le blog de l'école à l'adresse : <https://blogsenclasse.fr/19-donzenac-ecole>



Accueil de loisirs sans hébergement : des changements, des projets, et toujours de bons moments !



Ouvert aux enfants dès le plus jeune âge et jusqu'à l'adolescence, l'ALSH reçoit des effectifs en augmentation continue chaque année. Présentant la particularité d'être ouvert non seulement pendant les vacances mais également tous les jours en période scolaire (avant et après la classe, ainsi que le mercredi), son fonctionnement est bien sûr étroitement lié à l'organisation des temps de classe.

Encadré par une équipe stable et qualifiée, dans le respect des taux d'encadrement en

vigueur, ce service concrétise la volonté de la Commune d'offrir à tous les enfants l'accès à des loisirs de qualité, dans le respect de leurs rythmes et de leurs besoins. C'est une priorité pour Donzenac, qui déploie de larges moyens pour le fonctionnement des services périscolaires : l'ALSH représente un poste budgétaire important, couvert pour 25% par les participations des familles ; les dépenses restantes sont financées par la commune, avec une contribution de la Caisse d'Allocations Familiales 19.

Une nouvelle organisation...

L'année 2019 a été marquée par le retour à 4 jours de classe à la rentrée de septembre. Dès le moment où cette décision a été entérinée par les services de l'Etat, les équipes ont travaillé pendant plusieurs mois à la réorganisation de l'ALSH afin que la transition s'effectue dans la plus grande continuité pour les familles. Nouveaux horaires, ouverture du service le mercredi matin, communication... Un important travail administratif et organisationnel a été mis en œuvre et a permis le bon déroulement de la rentrée 2019-2020.

Un projet éducatif innovant...

Au-delà de ces considérations « pratiques », la commune s'est saisie de cette opportunité pour retravailler son **projet éducatif** : le respect des besoins des enfants et des jeunes est replacé comme axe prioritaire dans les missions des équipes. Observation, écoute, articulation entre besoins individuels et cadre d'accueil collectif, échanges avec les familles... les notions d'accueil et de rôle éducatif sont au cœur du nouveau projet, consultable sur le site internet de la commune.



La question de la **continuité éducative**, nécessaire au sentiment de sécurité et au bien-être des enfants, a pu être approfondie depuis 2 ans grâce à des échanges renforcés entre l'école et les équipes communales. **Des temps de formation et de réflexion communs ont été organisés sous le pilotage des services de l'Etat.** La commune de Donzenac a été tout particulièrement ciblée sur ce dispositif innovant en raison des moyens importants qu'elle déploie depuis de nombreuses années pour assurer la qualité d'accueil des enfants. Une occasion d'évaluer le fonctionnement existant et de réfléchir à la cohérence et à la fluidité des différents temps d'accueil que vivent les enfants en-dehors de leur foyer.



Et toujours plus d'animations !

Mais reconnaissons que ces préoccupations pédagogiques et administratives importent peu aux enfants !! Pour eux l'accueil de loisirs, c'est surtout un lieu de vie où l'on peut jouer avec ses copains, se reposer, découvrir, expérimenter, faire des rencontres, ... Bref grandir, apprendre en s'amusant, et se créer plein de souvenirs !!

Tout au long de l'année, les animateurs proposent des activités de loisirs diversifiées, à partir de projets thématiques adaptés aux envies et besoins des enfants, des ados. Depuis la rentrée de septembre, l'équipe mène par exemple des ateliers ludiques autour

des thèmes « fil rouge » de l'équilibre alimentaire, de la lutte contre les discriminations, de la découverte des métiers...



Les ados au château hanté de Sauveboeuf



Ateliers sport et motricité



Hiver / été : sortie au Mont Dore et départ pour le camping



Loisirs créatifs, jeux, activités ou sorties culturelles, initiations sportives, découverte de l'environnement, petits séjours de vacances, échanges avec d'autres partenaires... les journées sont toujours bien remplies pour le plus grand bonheur des petits comme des grands.

Visite des Ardoisières

Fin 2020, l'ALSH pourra bénéficier de nouveaux locaux à proximité des équipements sportifs. En effet une salle sera réservée au service dans les anciens bâtiments de la piscine, et les animateurs fourmillent d'ores et déjà d'idées pour en faire bénéficier les enfants le plus souvent possible !!



Il se murmure d'ailleurs que le futur citystade risque d'être bien exploité par de petits groupes d'envahisseurs descendus du bourg !!!



Laser Game
extérieur



Et pour la petite enfance...

Les Bouts d'choux, Multiaccueil collectif de 23 places

Pomme d'Amis, Relais Assistantes Maternelles.

Renseignements : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - service petite enfance / 05.55.74.10.00



**À l'EHPAD « L'Abri du temps »,
l'année 2019 a été riche en animations en sorties
et en projets innovants.**



- les rencontres intergénérationnelles avec le club des aînés de Donzenac,

Parmi les événements marquants on note :

- les repas à thème sur le Portugal, sur la chasse, et « tout à l'envers » à l'occasion du « poisson d'avril » (mets nommés à l'envers),



- l'apéritif musical à destination des familles, résidents et du personnel à l'espace Aire Zen sensorielle,



- la journée des résidents le 5 juillet 2019, à l'occasion de l'anniversaire de l'EHPAD, avec la participation des résidents à la confection d'un gâteau à la broche, puis sa dégustation.



- la journée des résidents le 5 juillet 2019, à l'occasion de l'anniversaire de l'EHPAD,



Outre les pique-niques, les expositions, les olympiades et les sorties à la pisciculture, on note la sortie au Cirque Médrano.

Profitant du passage du Grand Cirque Médrano à Brive la Gaillarde, qui organise des spectacles spéciaux adaptés aux personnes âgées, l'EHPAD a proposé aux familles d'accompagner leurs proches. C'est ainsi que quelques résidents de l'EHPAD ont pu assister au « monde merveilleux du cirque » et revivre des souvenirs de leur jeunesse... A voir leurs regards émerveillés, nous savons que la magie du cirque a opéré... Les résidents ont particulièrement apprécié cette journée de véritable évasion.

De nouvelles animations ont été instaurées telles que :

- Le PAC Résidents. Encadré par des animateurs formés par l'Association Santé Education et Prévention sur les territoires du Limousin, le PAC résidents consiste en 10 ateliers basés sur les souvenirs des résidents, leur histoire et leur vie : l'objectif étant de promouvoir et de réaliser des actions de prévention et d'éducation de leur santé,



- Les ateliers « les pieds dans l'eau » et smoothie dans le cadre du plan canicule,

- « La Grande Braderie » pour proposer aux résidents de choisir gratuitement des vêtements dont l'EHPAD disposait. Devant l'enthousiasme engendré par cette action, d'autres braderies verront le jour à l'avenir.



- Des ateliers d'échanges et de correspondances intergénérationnels entre des résidents de l'EHPAD et les élèves de CM1 et CM2, intitulés « je me souviens ».

C'est à partir des souvenirs évoqués par les résidents que chacun des enfants a réalisé une « boîte à souvenirs » pour son correspondant résident.



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

EHPAD

« L'abri du temps »

Devant la qualité et la richesse du travail fourni, il a été décidé de réunir tous les partenaires pour célébrer cet échange à travers une exposition et une remise officielle des boîtes par les enfants aux résidents. Monsieur LAPORTE, Maire de Donzenac, Madame RUFINO Directrice de l'école, les Professeurs, les enfants et leurs parents, les résidents, les familles ainsi que les agents de l'EHPAD ont assisté à ces moments d'émotions, de partage, et d'échanges ; également riches de sens, de valeurs et de transmissions.

Dans cette même optique, des ateliers sport et pique-nique avec la crèche, l'école et



le centre de loisirs ont été organisés. Devant leur franc succès, ces ateliers seront poursuivis et développés dans les années à venir.

Bien entendu, l'EHPAD poursuit sa politique d'ouverture vers l'extérieur. Dans le cadre d'un appel à projet, il a été reconnu par l'ARS Nouvelle Aquitaine « Pôle Ressources de Proximité ». Cette labellisation est une véritable reconnaissance des actions engagées par l'EHPAD de DONZENAC depuis de nombreuses années.

C'est ainsi que l'EHPAD développe des actions variées et concrètes à destination d'un plus grand nombre de personnes âgées vivant à domicile ; le territoire d'intervention s'étant élargi à six communes (Allasac, Donzenac, Sainte-Féréole, Sadroc, Saint-Pardoux l'Ortigier, Ussac).

Nous vous rappelons, à ce titre, que l'EHPAD de Donzenac propose toujours :

- des ateliers sport pour la stimulation physique, le vendredi après-midi,
- des ateliers mémoire pour la stimulation cognitive, le mercredi après-midi,
- le libre accès aux agrées de l'aire zen sensorielle en extérieur et à la salle de rééducation fonctionnelle à l'intérieur.

Parmi les nouveautés, on peut citer :

- des ateliers musicothérapie,
- des ateliers socio-esthétique,
- le recrutement d'une nouvelle Psychologue en 2019,
- l'acquisition d'une borne Mélo,
- l'acquisition d'un entraîneur thérapeutique.



Aujourd'hui, le Programme Santé rencontre toujours un franc succès tant auprès des résidents que des personnes extérieures.

De nouvelles actions verront le jour en 2020 avec, notamment, l'accès de tous à la télémédecine.

Les habitants de Donzenac de plus de 60 ans, ainsi que ceux des 5 autres communes citées sont les BIENVENUS. Aussi, les personnes intéressées par ces activités sont invitées à venir s'inscrire à l'EHPAD.

Toutes ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de l'établissement qui vise à maintenir la qualité de sa prise en charge. Face à l'ouverture de nouvelles structures sur le Bassin de Brive, l'EHPAD de DONZENAC veut se démarquer, veiller à rester précurseur et être reconnu pour ses projets innovants à destination des résidents et des personnes âgées du Territoire.



Par ailleurs, l'EHPAD de DONZENAC s'est engagé dans une dynamique de Qualité de Vie au Travail (QVT) pour le personnel de l'EHPAD. Dans le cadre de la démarche qualité, une enquête de satisfaction des usagers a été diffusée et les élections pour le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale ont été organisées.

Enfin, l'année 2019 riche en mouvements et en activités se clôturera par un Arbre de Noël à destination des enfants du personnel de l'EHPAD le 11 décembre 2019, et par un Goûter de Noël le 17 décembre 2019 prochain, à destination des résidents, et des familles.



**Nous vous souhaitons, à tous,
de très joyeuses fêtes de fin d'année.**



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Mutualia

Automn'amis



Entre nous, c'est humain

Mutuelle des territoires

La Mairie de Donzenac s'allie à Mutualia pour vous proposer une mutuelle communale à tarif privilégié.

Ce projet solidaire a pu prendre forme grâce à la volonté des élus d'offrir à leurs administrés la possibilité d'accéder à une **garantie santé optimale à tarif négocié**.

A qui s'adresse cette offre ?

- À **tous les habitants** de la commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Quels avantages ?

- Tarifs négociés et **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun ;
- Des conseillers Mutualia avec **une agence de proximité** située à Brive ou à domicile ;
- Un réseau de partenaires opticiens, audioprothésistes et une assistance 24h/24 et 7/7 J.

Chacun reste libre d'effectuer une étude comparative et d'adhérer ou non à la complémentaire santé.

**Pour toute information sur cette offre, contactez votre conseiller de proximité,
M. Sylvain Hiroux au 06 23 42 46 52 ou au 05 46 90 07 07**

Mutualia Alliance Santé - 66 Avenue du Maréchal Foch - 19100 Brive la Gaillarde.

Automn'amis

Automn'amis a pour vocation de lutter contre l'isolement des personnes âgées, de préserver leur autonomie et de proposer une nouvelle offre de logement solidaire : c'est le principe de la cohabitation intergénérationnelle...

Si vous disposez d'une chambre libre dans votre logement et que vous vous sentez seuls alors vous remplissez les critères pour accueillir chez vous une personne qui recherche une solution d'hébergement.

Le but de cette relation basée sur la confiance est de permettre à chacun de répondre à des besoins différents mais complémentaires, dans lesquels les notions d'échange et de partage sont les clefs essentielles pour réussir cette expérience de vie commune.

Quelque soit la formule choisie et malgré une participation financière faible, l'implication de chacun s'effectuera en toute convivialité...

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Sylvie Chambeaudie au 06-10-91-45-49 ou consulter le site internet automn-amis.com

Pourquoi pas vous...!

Jeunes & Seniors sous un même toit

06 10 91 45 49

www.automn-amis.com

automn'amis
Logement & Cohabitation intergénérationnels



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Recensement
et
Démarches



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le Recensement est UTILE

Pour les transports : connaître les besoins des habitants permet de faire évoluer l'offre de transport.

Pour votre Mairie : le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants.

Pour les écoles, crèches, maisons de retraite : connaître la composition de la population permet de préparer l'avenir.

Pour connaître les besoins en logements de votre commune : connaître la taille des familles permet de construire une offre de logements adaptée.

Un agent recenseur se déplacera chez vous, muni d'une carte tricolore avec sa photo, signée par votre Maire. Il vous déposera un formulaire à remplir qu'il récupèrera selon une date fixée au préalable.

Si vous avez accès à Internet, c'est encore plus simple, plus pratique et plus écologique.

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



Recensement Militaire (Obligatoire)



Se présenter à la Mairie du domicile avec une Carte Nationale d'Identité ou un passeport et le livret de famille. Une attestation de recensement, obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique sera alors délivrée. Ce recensement permet à l'Administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pacte civil de solidarité (Pacs)

Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état-civil (mairie de la résidence commune), soit à un notaire. Les formulaires peuvent être téléchargés depuis le site de Donzenac :

www.donzenac.correze.net/la-vie-administrative/demarches-administratives/

Listes électorales

Dans le cadre de la révision des listes électorales, les inscriptions pourront se faire jusqu'à 6 semaines avant chaque scrutin. Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie ou en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Pour les Municipales du 15 mars prochain, vous aurez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire.





Restaurant scolaire

Quotient Familial	1 enfant inscrit	2 enfants inscrits	3 enfants inscrits
de 0 à 5 500 €	3 €	2,95 €	2,90 €
de 5 501 à 10 000 €	3,20 €	3,05 €	3,00 €
>= 10 001 €	3,50 €	3,35 €	3,23 €
Facturation au Prix Moyen des Tarifs par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits.			Enseignants..... 6,00 €
Prix du repas commandé non pris 3 euros			

Droits de place

Journée/m ²	8,60 €	Trimestre/m ²	32,80 €	Spectacle.....	83,80 €
Stationnement Place WE (année)	122 €	Marchés de saison (emplacement)	5,00 €		
Cirque (plein air)	26,00 €	Brocante (ml)	3,10 €	Terrasses (m ²)	5,00 €

Locations salles

Foyer communal « A. Morand »

Petite salle	118,00 €
Grande salle : utilisateur local.....	174,00 €
Grande salle : utilisateur extérieur.....	1326,00 €

Salle de Travassac

Utilisateur local	Eté..... 102,00 €	Hiver..... 153,00 €
Utilisateur extérieur	Eté..... 357,00 €	Hiver..... 357,00 €

Salle Simone Chevalier

Utilisateur local	174,00 €
Utilisateur extérieur	1020,00 €

Salle d'Espeyrut

Eté..... 102,00 €	Hiver..... 153,00 €
-------------------	---------------------

Maison du XIIIème..... 122,00 € - Gymnase et dojo..... 510,00 €

Caution pour l'entretien de toutes les salles ...800,00 € - Usage d'une salle pour cours/séance...20,00 € / h

Usage d'une salle communale à des fins professionnelles510,00 € / j

Usage d'une salle communale à des fins commerciales265,00 € / j

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations locales.

Halle Charles Morand

Location aux professionnels de la commune 20,00 € (hors électricité) / j

Tennis extérieurs

Ticket individuel 1 heure.....	11,60 €	Carte adultes 3 mois	40,00 €
Ticket collectif 1 heure.....	18,70 €	Carte enfants 3 mois.....	30,00 €
		Carte semaine	21,00 €

Funéraire

Concession cimetière	128,00 € /m ²
Cave urne	260,00 € /m ²
Colombarium :	15 ans : 632,00 € 30 ans : 938,00 € Perpétuité : 1580,00 €
	Caveau provisoire
3 premiers mois 56,00 €	Mois supplémentaire..... 22,00 €

Prestations techniques

Tracteur + giro (heure)	heure	82,00 €	Camion 12T (tour)	tour	82,00 €
Tracto-pelle (heure)	heure	124,00 €	Camion 3.5T (tour)	tour	77,00 €
Personnel service technique	heure	52,00 €	Goudronnage (inf à 20m ² en limite du DP)	m ²	42,00 €

Divers

Praticables	2j/m ²	27,00 €	Tonne à eau	jour	16,00 €
Lot 1 table + 2 bancs	jour	7,00 €	Tonne à eau	semaine	92,00 €
Chaises	WE	1,00 €	Tonne à eau	mois	313,00 €
Photocopies Adm		0,18 €	Chapiteau 8x8	2J	530,00 €
Photocopies A4	noir	0,50 €	Chapiteau 8x16	2J	632,00 €
Photocopies A3	noir	1,00 €	Chapiteau 12x5	2J	460,00 €
Balayeuse route	jour	57,00 €	Garage	mois	55,00 €
Broyeur	½ j	112,00 €	Forfait transport (- de 60km)	A/R	57,00 €
Broyeur	jour	224,00 €	Tennis couvert MAD 1/2 journée		56,00 €
Disque de stationnement	unité	2,00 €	Bibliothèque (famille)	an	10,00 €

Camping

	Juil - Août	Autres
Emplacement	5,60 €	5,60 €
Adulte	5,80 €	5,20 €
Enfants <3ans	Gratuit	Gratuit
Enfants >3ans <15 ans	4,20 €	Gratuit
Electricité	4,20 €	4,20 €
Animal	2,10 €	2,10 €
Garage mort	4,20 €	4,20 €
Cycliste ou marcheur	7,30 €	6,70 €
Camping-car	16 €	15 €
Jeton buanderie	4,00 €	4,00 €
Wifi à la journée	1,00 €	1,00 €
Wifi à la semaine	5,00 €	5,00 €
Forfait vidange + eau	5,00 €	5,00 €

Chalets (hors saison)

	4 places	6 places	8 places
WE	100,00 €	105,00 €	110,00 €
Semaine	200,00 €	210,00 €	220,00 €
Mois	400,00 €	450,00 €	500,00 €
Nuit suppl.	25,00 €	28,00 €	31,00 €

Location exceptionnelle chalet pour séminaires : 20 € TTC / nuit / personne - Caution : 300 €

Les travaux et les achats en 2019

Travaux de voirie : 272 500 € HT



- Rue du Foyer (35 000 € HT)
- Route de Theil (10 500 €)
- Rue du 8 Mai (40 000 €)
- Route de la Peyrie (62 000 €)
- Rue Principaud (13 000 €)
- Route du Jay (22 000 €)
- Rue Basse à Travassac (90 000 €)



Aménagement de la Place des Cordeliers :



Construction d'un pigeonnier



Réfection du stade Jean Burin

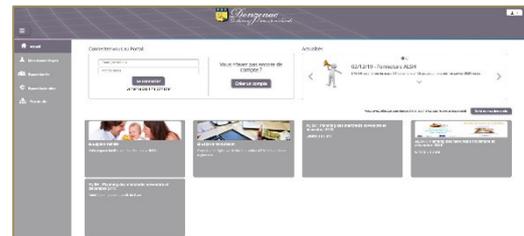
Réfection du court de tennis et aménagement d'un mur d'entraînement



Aires de jeux à l'école maternelle et à Travassac



Mise en service du nouveau Portail familles



Acquisition d'une nacelle



Location d'une voiture électrique



Table d'orientation de Travassac



Déploiement de la Fibre

Dans le cadre du programme « 100% fibre 2021 » porté par le Conseil Départemental de la Corrèze, un Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été installé en contrebas de la place Martin Principaud.

Un impressionnant convoi logistique et des manœuvres délicates ont été nécessaires pour la livraison et la mise en place de cet équipement qui annonce l'arrivée prochaine de la fibre sur le territoire communal.

Avec son bardage bois, le bâtiment reste discret et s'intègre parfaitement dans son environnement paysager.

Ce NRO sera le point de départ de l'ensemble des lignes du réseau qui desserviront la commune. Les travaux d'installation du réseau vont se poursuivre pour un déploiement complet prévu début 2020.





Janvier



Vœux du maire



Février



Sortie neige pour l'ALSH

Mars



Opération Grimp 19 sur le clocher



Cérémonie du 19 mars

Juin



Cérémonie du 18 juin



Réunion annuelle de la gendarmerie



Projections Pays d'Art et d'Histoire



25 ans des JSP



RN20 Historique



Concert à la Chapelle des Pénitents dans le cadre du Festival de la Vézère

Juillet



Août



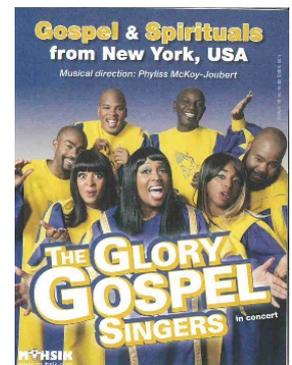
Exposition Les Amis d'Athéna



Fête d'Espeyrut



Vide grenier



Concert de gospel

Septembre



Rassemblement des Anysetiens



Opération « Nettoyons la planète »

Novembre



Cérémonie du 11 novembre



SIMONE CHEVALIER nous a quittés en 2019

Le décès de Simone nous a fortement ébranlés. Nous l'aimions tous : sa gentillesse, son sourire et sa joie de vivre. Le courage dont elle a fait preuve dans son combat contre la maladie, luttant sans relâche et avec dignité, force l'admiration. Durant les 12 années de son mandat de conseillère municipale, chacun a pu apprécier la justesse et la pertinence de ses interventions.

Son engagement sans faille pour notre jumelage, dont elle a pris la présidence en 2014, a contribué à son rayonnement. Elle était l'incarnation des échanges franco-allemands entre nos deux communes dont elle a été la

véritable cheville ouvrière ces dernières années.

Nous lui devons beaucoup et elle restera à jamais dans nos mémoires comme l'ardente cheffe de file du jumelage historique et affectif qui unit Wolframs-Eschenbach et Donzenac. C'est pourquoi, par délibération du 4 octobre 2019, le Conseil Municipal a souhaité lui rendre un hommage solennel en donnant son nom à la salle de la rue du Tour de Ville, désormais dénommée « Salle Simone Chevalier ».



Félicitations à



Médaille d'Honneur du Travail (grand or)

- Madame Nicole BONNIE
- Monsieur Bertrand KRUB

Médaille d'Honneur du Travail (argent)

- Madame Patricia MALGOUYRE

Médaille d'Honneur du Travail (vermeil)

- Monsieur Philippe CHOUZENOUX
- Madame Marie-Claude FAUREL
- Madame Janine BOUILLAGUET
- Monsieur Frédéric EYROLLE
- Madame Marie-Odile LALOUETTE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (or)

- Madame Pascale CRUNELLE-ROCHE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (argent)

- Monsieur Christophe GASSER
- Monsieur Christophe PLATS
- Madame Véronique ROUX
- Monsieur Damien VALADAS
- Monsieur Cyrille VENISSE

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale (vermeil)

- Monsieur Patrice FEYDEL
- Madame Dominique MOMOT
- Monsieur Jean-Luc SEMBLAT

Médaille d'Honneur Agricole (or)

- Monsieur Pascal AUPETIT

En cas d'oubli, merci de nous le faire savoir pour le prochain bulletin.

Johannie Goulmy, Michelle Dumas, Francine Delmond et Jean-Paul Barret ont reçu la médaille d'honneur communale pour leur engagement en faveur des familles réfugiées.

Un Donzenacois reçoit le prix Brouilhet-Marbouty



Francis Bourges a reçu, à l'issue de la cérémonie des vœux, le prix Brouilhet-Marbouty, une reconnaissance pour une vie consacrée à sa famille.

Ce prix récompense les personnes particulièrement méritantes au sein de leurs familles nombreuses. Il est aujourd'hui décerné sous la forme d'une prime attribuée par le Conseil Départemental de la Corrèze.



Au décès de son père, fils de métayer, cinquième d'une fratrie de dix enfants, Francis Bourges rachète la propriété et épaula sa mère dans l'éducation de ses cinq frères et sœurs restant encore à charge. Les revenus n'étant pas suffisants, il prend un emploi dans les transports René Madrias afin de subvenir aux besoins de sa famille. Les enfants devenus grands, Francis Bourges restera aux côtés de sa mère jusqu'à son décès en 2016,

l'accompagnant avec amour et bienveillance dans les épreuves de la maladie.

Lors de la cérémonie, Marie-Claude Carlat, présidente de l'UDAF de la Corrèze, a mis en exergue les valeurs de courage, d'abnégation et de générosité de Francis Bourges, en se félicitant que ce prix soit remis pour la première fois à un homme.



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Entreprises et Services

Les nouvelles entreprises



JEROME CONSTANTY
Gérant
07 69 16 54 33
jecotp@gmail.com

JECO TP
Terrassements
Assainissements
Aménagements extérieurs

Les Horteaux 19270 DONZENAC
Siret 852 963 602 00010



JECO TP
Terrassements-Assainissements
Aménagements extérieurs

Jérôme Constanty - 07 69 16 54 33
jecotp@gmail.com
Les Horteaux



UPTIMUM
Conseils Automobile

Julien MORANCE
06 14 33 79 05

www.uptimum-conseils.com
uptimumconseils@gmail.com
@j.morance_uptimum
f uptimumconseils

UPTIMUM

Dépôt-vente de véhicules toutes marques en partenariat avec PEUGEOT Géraud Automobiles

Julien Morance - 06 14 33 79 05

uptimumconseils@gmail.com

Bureau : La Pause (A20 sortie 48)



Cyril ROIG

9, place Léon Madrias 19270 DONZENAC
tél: 05.55.85.71.50
e-mail: cyril.roig@orange.fr

Boulangerie Pâtisserie Glacier

Cyril Roig - 05 55 85 71 50

cyril.roig@orange.fr

PIZZA à EMPORTER



L'Etape du Refuge
RESTAURANT • PIZZERIA

3 place du marché • 19270 DONZENAC
05 55 87 47 59

L'Etape du Refuge

Restaurant - Pizzeria

05 55 87 47 59

3 place du Marché



CB EPICERIE

12 rue Marcel Lagane - 19270 DONZENAC
05 55 22 33 82

CB Epicerie

05 55 22 33 82

12 rue Marcel Lagane



Les petits Tricotins de Lilly

Boutique de cadeaux personnalisés

Lise Monteil - 05 55 17 13 92

5 rue du Foyer



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR DONZENAC

CHEMIN Joëlle	Les Cars	05.55.85.58.24	06.69.08.01.30
GUITTET Corinne	14 Route du Pont de l'Hôpital	05.55.85.71.16	06.71.18.29.59
JEANNIN Laurence	16 Avenue Jean Chicou	05.55.85.62.65	06.33.92.90.25
MESSAOUDI Saliha	720 Rue de la Rivière	05.55.85.77.51	06.27.14.46.52
OLLIVIER Alexandra	15 Impasse des Cisterciens	05.55.85.15.43	06.19.98.27.93
TUDZIARZ Julie	8 Place du marché	09.82.44.49.98	06.67.56.55.92
SUIRE Stéphanie	37 Avenue Roger Ténèze	05.55.25.60.35	
VENAYRE Célia	Le Gaucher		06.79.39.96.58
GARCIA Madly	6 Avenue Edmond Michelet	05.55.23.78.29	06.24.27.52.14
VOURRON Charlène	Theil		06.82.62.64.93

Espace Public Numérique

Les mercredis et jeudis de 14h à 17h, sauf en période de vacances scolaires.

Accès libre et gratuit.

Connexion wifi gratuite.

Tél. : 05.55.85.72.33

4 ordinateurs sont à la disposition du public et 2 personnes présentes pour vous aider.



Médiathèque Claude Peyraud

Mardi de 16h15 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30

Jeudi de 10h30 à 12h

Vendredi de 16h15 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Tél. : 05.55.84.31.79 - www.biblio-donzenac.fr





Donzenac et son Clocher

Les premiers clochers ont été construits au Moyen Âge, en Italie, puis dans toute l'Europe, en prenant des formes variées :

- « clocher-tour » séparé de l'église (comme la Tour de Pise),
- « clocher-mur » où les cloches s'insèrent dans un mur surplombant ajouré (plus courant dans le sud de la France),
- le plus fréquent est toutefois que le clocher soit construit au-dessus de l'église,
- il peut aussi, comme à Donzenac, être un « clocher-porche » servant d'entrée principale à l'église.

Le clocher peut être surmonté d'une flèche, d'un dôme, d'un bulbe... La flèche de pierre, comme celle du clocher de Donzenac, est souvent considérée comme particulièrement élégante et suggestive.

L'apparition des clochers est liée aux progrès de la fonderie qui permettent, à partir du IX^{ème} siècle, de fabriquer des cloches de grande dimension (à partir du XI^{ème} siècle, elles peuvent atteindre 1,5 à 2 m de haut).

Le son des cloches rythme la vie religieuse, annonce les événements familiaux, heureux ou malheureux, mais aussi alerte des dangers (tocsin) ; il a donc une fonction à la fois religieuse et civile.

Comme chaque clocher a sa personnalité, chaque cloche son timbre, le clocher est le symbole de la paroisse (qui deviendra « la commune » avec la Révolution), la marque de son identité, et ce n'est pas pour rien qu'on parle, péjorativement, de « l'esprit de clocher ».

Pourtant, si Donzenac possède une église sur l'emplacement actuel depuis au moins le XI^{ème} siècle (à l'époque où, selon la célèbre chronique, « la Gaule s'est revêtue d'un blanc manteau d'églises »), ce n'est que vers le milieu du XIV^{ème} siècle qu'a été construit son clocher.

Il est vrai que l'édification d'un clocher peut être une opération très coûteuse ; mais la situation de Donzenac à cette époque est assez particulière.

Le cardinal Pierre de Monteruc, né à Donzenac, est chargé des finances pontificales. Nous sommes à l'époque des papes limousins, avec qui Géraud de Ventadour, seigneur de Donzenac, a des liens familiaux étroits.



© Bureau Manculescu ACMH & Associés



© Bureau Manculescu ACMH & Associés

Géraud de Ventadour reçoit donc vraisemblablement des aides tant du côté du Roi que de l'Église, ce qui explique sans doute que Donzenac ait été dotée d'un clocher dont la hauteur (55 m) et la beauté peuvent paraître remarquables pour une paroisse de sa taille. Si le clocher de Donzenac a traversé les siècles, il n'en a pas été de même de l'église, qui n'a pas survécu à la Révolution et dont l'emplacement avait même été vendu.



En raison de difficultés pour récupérer le terrain, un nouvel édifice -l'église actuelle- ne fut reconstruit qu'en 1829-1830.

C'est à peu près à ce moment que, à l'échelon national, l'on commence vraiment à prendre conscience de la nécessité de sauvegarder un patrimoine national qui avait beaucoup souffert de la tourmente révolutionnaire.

Au début du Second Empire, le clocher de Donzenac bénéficie ainsi d'une importante campagne de restauration, terminée en 1856.

Moins de 20 ans plus tard, en 1874, de nouveaux travaux de restauration sont nécessaires, la flèche ayant été gravement endommagée par la foudre.

En 1932, l'édifice est classé monument historique et, deux ans plus tard, de considérables travaux de consolidation sont entrepris en raison de l'apparition de fissures.

Une nouvelle campagne de restauration concernant cette fois les façades, est conduite en deux étapes durant les années 1960.

Un demi-siècle plus tard, des chutes d'éclats de pierre constituant un danger ont conduit la commune à faire procéder à une étude approfondie de l'édifice. Il en est ressorti que, malgré l'ancienneté des travaux de consolidation, la structure du clocher restait stable. En revanche l'état général de l'édifice s'avérait préoccupant.

L'escalier était très altéré, au point d'être dangereux. Les parements (pierres formant les faces extérieures) présentaient en de nombreux endroits des dégradations inquiétantes, causant les chutes d'éclats de pierre.

Les lamiers (avancées en pierre destinées à évacuer l'eau) étaient érodés et ne remplissaient plus leur fonction, de même que les gargouilles.

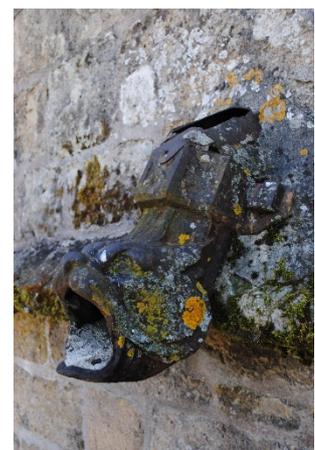
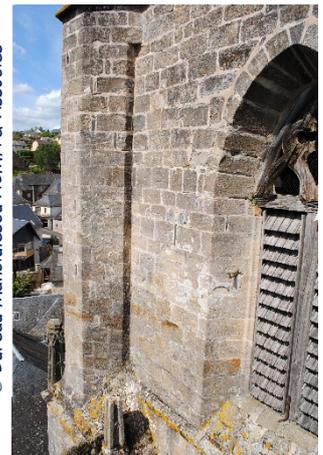
De nombreux défauts d'étanchéité rendaient l'humidité très présente, entraînant un développement végétal (mousses et lichens) nuisible pour les pierres par l'acidité produite.

© Bureau Manciulescu ACMH & Associés



Ainsi, les infiltrations d'eau dégradent progressivement l'ensemble du bâtiment et constituent sur le long terme une menace pour sa stabilité.

Le nouveau chantier consistait donc principalement en un travail minutieux, pierre





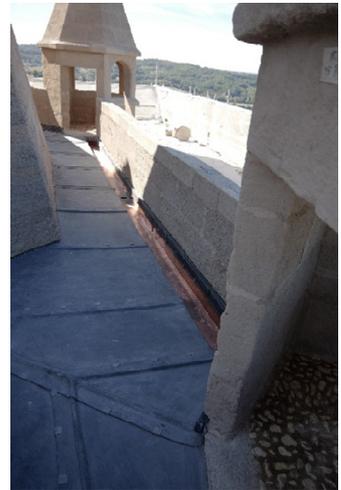
par pierre, afin de remplacer, retailler ou greffer les parements et lamiers dégradés ainsi que les pinacles (couronnements des contreforts), de retirer les développements végétaux, et de purger et restaurer les joints.

La terrasse a dû être entièrement refaite : la chape de ciment a été déposée et le sol, après réfection, couvert d'un habillage en plomb.

Les sculptures en grès du porche ont été consolidées, leurs parties desquamées ont été reconstituées.

Les soubassements du clocher ont été assainis et l'escalier à vis a été entièrement restauré.

L'ensemble de ces travaux restitue à notre clocher toute sa beauté et assure sa protection sur le long terme face à son ennemi principal, l'humidité.



Le coût de ce nouveau chantier peut certes paraître très élevé pour une commune de la taille de Donzenac.

Il faut souligner que la commune se trouve propriétaire de l'édifice en application des lois du 9 décembre 1905 et du 13 avril 1908, et que l'article 5 de cette dernière loi habilite les personnes publiques à engager des dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue.



Le clocher étant classé monument historique, son entretien et sa restauration peuvent être partiellement financés par l'État, cette aide pouvant être complétée par celles d'autres collectivités.





© Bureau Manciulescu ACMH & Associés

Le chantier du clocher de Donzenac a été financé comme suit :

Situation au 22 novembre 2019

Montant des travaux HT		Financement de la restauration	
Marché de travaux	1 212 331,50 €	Etat : DRAC : 50 %	692 255,30 €
Maîtrise d'œuvre	99 999,00 €	Conseil Départemental : 10 %	138 451,07 €
Sécurité Protection Santé	3 633,00 €	Conseil Régional	120 000,00 €
Contrôle technique	2 630,00 €	CABBrive	60 000,00 €
Divers (annonces etc...)	10 729,50 €	Dons à la Fondation du Patrimoine	20 000,00 €
Sous-total	1 329 323,00 €	Total subventions	1 030 706,37 €
Plus value en cours travaux	13 121,30 €	Reste commune	353 804,28 €
Plus value en cours échaffaudage	31 235,76 €		
Plus value en cours éclairage	10 830,59 €		
Sous-total	55 187,65 €		

Montant des dépenses au 22/11/2019 HT 1 384 510,65 €

Montant des dépenses au 22/11/2019 TTC 1 661 412,78 €



© Bureau Manciulescu ACMH & Associés





2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

OPAH et
OPAH-RU

Nouvelles OPAH et OPAH RU 2019/2024

Qu'est-ce que l'OPAH ?

C'est un dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat mis en place sur l'ensemble du territoire de l'Agglo en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Qu'est-ce que l'OPAH-RU ?

C'est un dispositif d'aides renforcé couvrant certains secteurs spécifiquement identifiés. A Donzenac, il s'agit du bourg et du village de Travassac. La condition pour la mise en place de ce dispositif est que la commune abonde les aides de la CABB et de l'ANAH.

2019 en quelques chiffres...

PO : propriétaire occupant / **PB** : propriétaire bailleur

RU : renouvellement urbain / **DC** : droit commun



9 dossiers notifiés par l'ANAH en 2019 dans le cadre de l'OPAH

5 dossiers Agilité
3 dossiers Autonomie
1 dossier Dégradation
Pas de dossier PB

Financement

Montant des travaux HT : 85 043 €
Subventions ANAH : 39 408 €
Subventions CABB : 12 899 €
Subventions commune : 1 500 €

Les permanences en 2019

10 dates de permanence
22 rendez-vous :
4 pour le RU et 18 pour le DC
3 PB dont 2 en RU

Pour 2019/2024, l'enveloppe budgétaire allouée par la commune s'élève à 100 750 €

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration d'un immeuble vous appartenant, c'est simple ! Un guichet unique est à votre disposition pour l'ensemble de vos démarches :

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat - Agglo de Brive

Immeuble Consulaire - 6^{ème} étage

10 avenue du Général Leclerc - 19100 Brive - 05.55.74.08.08



À LA MAIRIE DE
DONZENAC

Le jeudi 9 janvier | Le jeudi 20 février
Le jeudi 30 janvier | Le jeudi 26 mars
De 9h00 à 12h00

Elle propose un accompagnement gratuit et personnalisé (conseils, soutien technique, montage de dossiers de subventions...) permettant de mobiliser le soutien financier des différents financeurs comme l'ANAH, la CABB, les communes RU, le Conseil Départemental, les caisses de retraite...

Madame Sabine Valente, animatrice OPAH, est votre interlocutrice principale.

Elle assure des permanences sur rendez-vous à la Mairie de Donzenac.

<http://opahru.agglodebrive.fr/#>



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

ORT

ORT : Opération de Revitalisation du Territoire

Une stratégie de redynamisation

Créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018, l'ORT est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.



L'ORT se matérialise par une convention signée entre l'intercommunalité, sa ville principale, d'autres communes membres volontaires, l'Etat et ses établissements publics. Donzenac a signé cette convention le 29 octobre 2019.

- Intervention sur l'habitat, notamment lutte contre l'habitat dégradé ou indigne et contre la vacance ;
- Production de logements attractifs (retour des familles en ville) et adaptés pour les personnes âgées ;

- Maintien de l'offre de commerces, de services et d'équipements ;
- Valorisation du patrimoine et des paysages ;
- Développement des mobilités au sein d'une ville inclusive ;

Quels avantages ?

- Une ORT Générale couvre l'ensemble du territoire de l'Agglo et vous permet de bénéficier de dispositifs innovants : Briv'Accélère (voir page suivante) ou éligibilité au « Denormandie » dans l'ancien (achetez un bien, faites 25% du coût d'achat en travaux de réhabilitation, obtenez ainsi une déduction fiscale jusqu'à 21% du coût total et louez à tarif abordable pendant 9 ans).
- Une ORT spécifique étendue aux périmètres OPAH-RU avec des actions spécifiques.



Actions inscrites pour Donzenac :

Ad'AP - Agenda d'Accessibilité Programmée des ERP (Etablissements Recevant du Public) ;

Aménagement de places aux Cordeliers, à Travassac et Rue du Puy Broch ;

Opération démolition / reconstruction de la Salle des Fêtes.

L'Agglo de Brive est le 1^{er} EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à mettre en place une ORT sur son territoire. A ce titre, M. Christian Pradayrol, vice-président de l'Agglo en charge du projet de territoire est intervenu devant tous les Maires de France lors du dernier congrès.

Pour en savoir plus sur les ORT, rendez-vous sur le site du ministère : www.cohesion-territoires.gouv.fr





Dispositif Briv'Accélère

Vous êtes commerçant, artisan, chef d'entreprise, l'Agglo de Brive vous accompagne dans votre transformation numérique !



Briv'Accélère est un programme d'actions dédiées à la digitalisation des acteurs économiques du territoire de l'Agglo de Brive.

- Des ateliers gratuits de formation pratique et de sensibilisation aux enjeux du numérique (prise en main d'outils numériques, information sur les réseaux sociaux, protection des données, référencement web, e-commerce, création de contenus ...)

- La réalisation de diagnostics stratégiques et numériques (état des lieux de l'activité, expression des besoins, stratégie de transformation numérique)

- Des aides financières pour accompagner les prestations de transformation numérique (site web marchand, visibilité sur les réseaux sociaux, logiciels métiers...)

Tél : 05 55 24 67 47

Mail : briv-accelere@agglodebrive.fr



Briv' Accélère



Brivaccelere



Plus d'infos sur agglodebrive.fr



NOUVEAU!

Donzenac dans votre smartphone !

*En complément du site internet et de la borne interactive, la commune dispose désormais d'une application mobile gratuite et tactile dédiée à la vie quotidienne : **IntraMuros***



Donzenac est désormais sur **IntraMuros**

DISPONIBLE SUR **Google Play** Disponible sur **App Store**

Téléchargement gratuit

Plus d'infos

Maire : Yves Laporte
2711 habitants
www.donzenac.correze.net/

Annuaire

Alerter ma mairie

Écoles - cantines

Associations

Votre mairie utilise désormais l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

La Mairie vous propose ce nouvel outil afin d'être informés en direct des événements et des actualités de Donzenac (expositions, concerts, vide-greniers... mais aussi conseils municipaux, initiatives...)

Notre patrimoine est riche : un onglet « Découvrir » est consacré aux sites remarquables de la ville, ses circuits de randonnées...

Nos services sont nombreux : vous pourrez donc trouver l'annuaire des associations, et des commerces, des équipements publics, les menus du restaurant scolaire, mais aussi les numéros utiles et d'urgence.

IntraMuros vous donne la possibilité d'interagir avec la municipalité : vous pourrez instantanément nous alerter, signaler un incident, des dégradations... Ainsi, l'application vous permet d'informer la Mairie en renseignant un lieu, un descriptif rapide, éventuellement une photo.

Alertes : au moindre imprévu ou à la moindre information importante sur Donzenac, nous vous enverrons des alertes en direct que vous pourrez recevoir sous forme de notifications sur votre téléphone (risques météorologiques, incidents...)

Vous aussi, testez cette application !

Téléchargement gratuit sur App Store et Google Play.

Aire de Camping-cars 100% Connectée

La commune s'est lancée dans un projet innovant : l'aménagement d'une aire d'étape et de services pour les camping-cars afin de favoriser la diversification de l'offre touristique et de répondre aux évolutions de l'hôtellerie de plein air.

Donzenac bénéficie d'une position stratégique au carrefour des autoroutes A20 et A89, rendant facilement accessibles les sites et villes remarquables de la Corrèze, des départements voisins et bien sûr notre cité.



La commune a adhéré à un réseau national et européen d'aires de camping-cars : « Camping-Cars Park », qui assurera la communication et la promotion de l'aire (site internet avec toutes les informations nécessaires au séjour - situation géographique, plan d'accès, tarifs, services et commerces de proximité, photos, activités et sites à découvrir aux alentours...). L'aire sera référencée sur application mobile, disponible sur IOS et Android mais aussi divers supports papiers. Le montant de l'opération s'est élevé à 320 000 € HT.

PRESTATIONS Aire Camping-Car Park

Services proposés : stationnement 24h/24, électricité, vidange, eau, gestion des déchets, wifi.
32 places de stationnement (24 stabilisées et 8 sur sol naturel).

Accessibles toute l'année - Système de paiement par automate (CB).

Tarifs : pour 24h : 9,60 € hors saison - 10,80 € en saison + taxe de séjour.

Cette nouvelle aire permettra à la commune de faire connaître Donzenac aux camping-caristes, de plus en plus nombreux et connectés, qui, à leur tour, partageront leur belle découverte.

Cette aire fidélisera les publics accueillis afin que cette étape soit incontournable et ainsi dynamiser encore et encore notre commune.



DONZENAC À L’AFFICHE !

Le film « Meurtres en Corrèze » et un reportage sur la région de Brive ont mis la commune de Donzenac particulièrement à l’honneur ce mois de novembre.

Le film « Meurtres en Corrèze », présenté en avant-première à Tulle, a montré les communes à fort potentiel touristique avec des vues superbes de Tulle, Uzerche, Argentat, Turenne, Aubazine et Donzenac.



C’est en effet la vue panoramique de Donzenac, prise du belvédère de Travassac, qui est la première vue de la Corrèze à l’écran, avant de découvrir les autres villes. Les

Pans de Travassac sont remarquablement mis en valeur dans les scènes du dénouement de l’intrigue du film, forçant l’émotion des spectateurs. « Meurtres en Corrèze » sera diffusé sur France 3 au cours du premier trimestre 2020, et nul doute qu’il assurera une belle promotion de la Corrèze et de Donzenac, d’autant que ce film est produit par les télévisions française, belge et suisse. La diffusion en Suisse a eu lieu en novembre de cette année et en décembre en Belgique.



Vendredi 22 novembre 2019, c’est l’émission « La maison France 5 », diffusée à l’heure de grande écoute, qui a permis de découvrir les richesses de Brive et de son bassin, et en particulier les ardoisières de Travassac qui ont convaincu les producteurs de la richesse de ce site exceptionnel, majeur pour l’attractivité touristique en Corrèze, et qui selon eux « n’ont pas d’équivalent au niveau mondial ». Une belle reconnaissance permettant de mettre en exergue le travail des ardoisiers qui ont exploité les filons de schiste sans dénaturer leur environnement tout en laissant une empreinte naturelle remarquable.

Deux Donzenacois ont également été mis à l’honneur dans ce reportage : Bénédicte Mossolin qui consacre son temps libre de retraité à la création de luminaires design, et Nicolas Loubignac, gérant de l’entreprise Arhome, pour la décoration très réussie d’un gîte d’hôtes à Martel.

Ces deux productions vont permettre de montrer au grand public une Corrèze touristique aux paysages naturels d’une grande beauté, au patrimoine bâti méconnu mais enviable et à découvrir avec grand plaisir, sans oublier l’excellence de sa gastronomie.

Un troisième film est en court de tournage à Travassac, aux ardoisières, pour une diffusion au cours du 2ème trimestre 2020.





2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Gendarmerie

La communauté de brigades de Donzenac est composée de 18 personnels répartis entre Donzenac (11), brigade chef-lieu de communauté et Allassac (7), brigade de proximité. Elle est chargée de missions de sécurité publique, de police judiciaire, de sécurité routière, d'accueil et de renseignement.

Sa circonscription est étendue sur le ressort de huit communes, Donzenac, Allassac, Ussac, Varetz, St-Viance, Ste-Féréole, Sadroc et St-Pardoux-l'Ortigier qui accueillent environ 19 000 habitants, au carrefour de deux autoroutes, dans un secteur industriel et tertiaire en plein développement.



Au cours des 18 derniers mois l'effectif de la brigade de Donzenac a été renouvelé en grande partie.

Photographie, de gauche à droite :

Major Laurent RAYNAL, commandant la communauté de brigades de Donzenac / Allassac

Mdl/Chef Jean-Didier LALISOU, officier de police judiciaire, gradé d'encadrement

Gendarme Thomas VALENZA

Gendarme Jérôme ROULAND

Gendarme adjoint volontaire Josselin MARCANTONI

Gendarme Bastien MACHADO

Gendarme Nicolas TAUPIN

Adjudant Philippe BOUILLAGUET, officier de police judiciaire, gradé d'encadrement

Adjudante-chef Suzanne KIRMIZIGUL, officier de police judiciaire, adjointe au commandant de communauté de brigades

MDL/Chef Frédéric JULIAN

MDL/Chef Arnaud LACUVE, officier de police judiciaire, gradé d'encadrement

Sur les onze premiers mois de l'année 2019 les militaires de la communauté de brigade de Donzenac se sont rendus sur 730 interventions.

Si vous souhaitez joindre la communauté de brigades de Donzenac veuillez composer le 17 depuis une ligne fixe ou un mobile. Vous pouvez également vous présenter à l'accueil des brigades de Donzenac ou Allassac.

Les militaires de la communauté de brigades de Donzenac vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année



© Anthony B. Pasilien Photo Sapeurs-Pompiers

Avec les derniers jours de l'année, arrive la traditionnelle tournée de présentation du calendrier des sapeurs-pompiers. Cette période est pour nous un moment privilégié pour rencontrer les habitants de notre secteur d'intervention. Très souvent sympathique, votre accueil peut également être un temps d'échange sur des questions de sécurité au quotidien, sur les premiers secours ou encore sur le recrutement des sapeurs-pompiers

volontaires ou des jeunes sapeurs-pompiers.

Pour répondre aussi à celles et ceux qui pourraient se questionner sur l'utilisation de leurs dons, voici quelques détails : contribution aux œuvres sociales des sapeurs-pompiers, versement à l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers de France et fond d'entraide, adhésion à des assurances complémentaires hors service commandé, cotisations au réseau associatif départemental, régional et national (plus d'infos sur www.pompiers.fr), arbre de Noël des enfants des sapeurs-pompiers et repas avec les conjoints et les anciens sapeurs-pompiers, soutien à la section des jeunes sapeurs-pompiers, activités occasionnelles de loisir et de cohésion... **Les sapeurs-pompiers volontaires de Donzenac vous remercient sincèrement de l'accueil que vous leur réservez et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.**

Résumé des Compétences de l'Agglo

L'Agglo c'est l'économie

Près de 550 hectares de zones d'activités économiques accueillent des entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou tertiaires. L'agglo est aux côtés des entreprises et de ses habitants pour les accompagner dans leurs projets.

Brive Entreprendre : 10, avenue Général Leclerc - BP 80005 - 19101 Brive - 05 55 23 64 06



Habitat - Transports - Petite enfance - Déchets - Eau / Assainissement...

L'Agglo c'est le transport



Plusieurs services : urbains avec «Libéo» / à la demande avec «Libéo à la Demande» / scolaires avec «Libéo Scolaire» / transports des personnes à mobilité réduite avec «Libéo Accessible».

Renseignements : 05 55 74 20 13 et www.libeo-brive.fr

L'Agglo c'est l'habitat

Accueillir, renseigner, informer et orienter sont les actions assurées par des conseillers qualifiés.

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat : Immeuble Consulaire, 6ème étage - 10, avenue Général Leclerc 19100 Brive - 05 55 74 08 08 - maison-habitat@agglodebrive.fr ou urba.ads@agglodebrive.fr



L'Agglo c'est la solidarité et la cohésion sociale

Le Contrat de Ville a pour enjeu de réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires dans tous les domaines : accès à l'emploi et à la formation, réussite éducative, accès aux soins, sécurité des personnes et des biens, cadre de vie, lutte contre les discriminations, réduction de la fracture numérique, accès à la culture, aux sports... **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**

L'Agglo c'est l'eau et l'assainissement

L'eau potable sur 37 communes - 11 usines qui produisent 8,1 millions m³ d'eau potable par an.

L'assainissement collectif - Linéaire d'environ 700 km - 44 stations d'épuration.

L'assainissement non collectif - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission d'intervenir chez les particuliers afin de vérifier les installations d'assainissement individuel.



L'Agglo c'est l'environnement

Gestion et élimination des déchets : l'Agglo de Brive a délégué cette mission au **SIRTOM de la Région de Brive**, regroupant 123 communes et 156200 habitants. **Création de la voie verte sur les axes Corrèze et Vézère.**

L'Agglo c'est la petite enfance

Gestion des structures d'accueil, RAM, lieux d'accueil parents enfants.

Depuis janvier 2019, un portail famille est mis en place sur le site de l'Agglo www.agglodebrive.fr

Ce site sécurisé est accessible 24h/24 pour vos futures démarches d'inscription, de réservation et de paiement.





2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Pays d'Art
et d'Histoire



Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

L'actualité du Pays d'art et d'histoire

Cette année a été marquée par de nombreuses manifestations sur l'ensemble des 47 communes labellisées par le Ministère de la Culture.

Trois nouvelles publications pour enfants ont été réalisées : « Explorateurs Ussac », « Explorateurs Juillac » et « Explorateurs barrage du Saillant ». Une publication adulte a également été éditée : « Parcours Clairvivre ».

Des ateliers scolaires ont été menés dans plusieurs communes, sur les thèmes de l'eau, du paysage ou encore des anciens commerces.

L'exposition « L'aventure du rail » a été inaugurée à Allasac au mois de juin, elle commencera bientôt son itinérance sur le territoire. Des ateliers du patrimoine seront proposés gratuitement aux écoles.

La saison estivale a été bien remplie avec pas moins de 67 animations : visites aux flambeaux, visites secrètes, visites théâtralisées, randonnées, cluedos, jeux de piste, escape game, spectacle en théâtre d'ombres, descentes en canoë... **Plus de 1600 personnes y ont participé.**

Le Pays d'art et d'histoire à Donzenac

Durant l'année scolaire, un double projet pédagogique a concerné l'école de Donzenac, autour de la restauration du clocher :

Les élèves de CM2 de Mme Valérie Rufino ont réalisé un reportage vidéo traitant du chantier de restauration. Accompagnés de Pauline Vergne, vidéaste intervenant pour le Pôle Régional



d'éducation à l'image « Les Yeux Verts », ils ont interrogé et filmé les habitants et les acteurs du chantier (mairie, artisans, architecte etc.).

De leur côté, les élèves de CE2-CM1 de Mme Faustine Goutas ont travaillé avec l'artiste David Molteau à la création d'images illustrant la vie au Moyen Age et destinées à être projetées sur les façades du bourg. La restitution des travaux s'est déroulée le 25 juin.

Deux visites « secrètes » ont été menées par le Pays d'art et d'histoire pendant l'été, mardi 30 juillet et jeudi 8 août, attirant 50 participants.



Coordonnées:

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine - 19240 Allasac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr / www.vezereardoise.fr

rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

ADAGE - Les animations 2019



Dimanche 3 Février : « Ma Douce Valentine »

Théâtre musical par Florence Kolski et Claude Gélébart

Avec l'atmosphère du caf'conc' retrouvée les spectateurs ses sont plongés dans l'écrin de l'intrigue amoureuse de ce spectacle de poche. Les deux comédiens chanteurs furent tour à tour chansonnier, divette, amuseur, effeuilleuse... pour le plaisir de tous.

Samedi 6 avril : Conférence sur Martial Brigouleix

Gilbert Beaubatie a retracé avec talent le parcours de ce héros méconnu de la Résistance en Corrèze. Une conférence très instructive, pour nous remémorer ce personnage courageux de notre histoire locale.



Du 28 juin au 14 juillet : Exposition de moulins à café et de fers à repasser



Les moulins à café de Pierrette Bohé et les fers à repasser de Marie-Thérèse Casejuane nous ont ramenés dans un passé proche où le labeur était dur. En visitant ces splendides collections, chacun a pu revivre avec nostalgie d'heureux souvenirs d'enfance.



Mercredi 7 août : Concert lyrique avec Paul Beynet piano et Maria Mirante mezzo-soprano, qui ont donné des airs de musique espagnole et des airs d'opéras.

Les spectateurs, époustouflés aussi bien par la technique et le brio de Paul que par la voix et la virtuosité de Maria ont ovationné les artistes.

Leur talent allié à leur simplicité a marqué le cœur du public, enchanté d'avoir assisté au premier concert de l'enfant du pays dans l'Eglise de Donzenac

Dimanche 17 novembre : Théâtre « Direction Critorium »

Une pièce de Guy Foissy jouée par l'Atelier d'en Face d'Allasac, avec Aurore Dumont, Sylvie Panneier et Renée Vergne.

L'auteur nous a entraînés dans une fable moderne qui décortique les règles de la société. Les trois actrices épatantes, ont donné toute la mesure de leur talent pour nous faire passer une après-midi amusante, riche de rires et de réflexions.



Programmation 2020 **Contact et réservations : 06 18 95 65 35 ou 06 72 98 26 52**

Dimanche 2 février 16h30 : **Musique en Chansons** « Déboires et Maux d'Amours » avec La Quinte Poitiers. Un trio plein d'humour et de charme, de poésie et de dérision... un régal !

Juillet 2020, à la Chapelle des Pénitents : **Exposition sculptures**

Sculptures sur métal d'Alex et Manon, jeunes artistes créateurs en Périgord. Sculptures originales et étonnantes, magnifiques de finesse et de créativité.

Début août 2020 : **Danse folklorique** - Folklore international avec une troupe de 20 à 40 danseurs et musiciens, issue du festival de Montignac

11 novembre 2020 : **Spectacle musical** de Michel Ligier et Jean-Claude Ribano, en hommage aux poilus de la grande guerre. Un retour attendu de Jean-Claude Ribano.

JOYEUSES FETES A TOUS ET BONNE ANNEE 2020 !



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Groupe Voc'all
de Donzenac

Groupe Voc'all

La saison 2018/2019 a été riche en événements pour le GROUPE VOC'ALL de Donzenac.

En novembre 2018, la chorale a répondu chaleureusement à l'invitation de la chorale de Boisseuil « Polysong » dirigée par Corinne ROUHAUT et a donc fait la première partie de leur concert le samedi 24 novembre en l'église de Boisseuil. Soirée riche en émotion et convivialité, et premier concert sous la houlette de notre nouvelle chef de chœur Rachel GOURFINK !

En décembre 2018, les quarante choristes sous la houlette de leur nouvelle chef, accompagnés par la pianiste, Catherine BRUNET, ont donné leur traditionnel concert de Noël en l'église de Donzenac, avec en première partie le groupe Calypsonate de Limoges dirigé par Ludovic BOUTILLON. La soirée s'est achevée par notre traditionnel pot de l'amitié à la salle des fêtes, moment rempli de bonne humeur et de bonnes recettes !

En mai, le groupe « Calypsonate » nous a rendu la pareille et nous a invités le samedi 4 en première partie de leur concert à Feytiat à la salle Pierre-Louis. Nous avons eu l'occasion de poursuivre la mise en place du nouveau répertoire que nous a proposé Rachel et que nous avons appris tout au long de l'année, mais nous avons conservé certains de nos anciens chants comme « la Vaisselle », parfait écho de la bonne humeur de notre chorale.



Puis, le dimanche 16 juin 2019, la chorale a participé pour la 1ère fois au 2ème festival de chorales d'Ayen « sous le charme des arbres » à l'arboretum Le Tuillière Le Soulet. Journée ensoleillée où nous avons proposé un concert en lunettes noires car nous étions face au soleil ! Et nous avons eu la chance ensuite de partager la chanson finale « Norwegian Wood » avec tous les chœurs présents ce jour pour la balade musicale proposée par le festival.

Et pour clore la saison et annoncer l'été, le groupe a donné son concert annuel de fin d'année en l'église de Donzenac le 29 juin 2019, sous la houlette de Rachel GOURFINK et accompagné par la pianiste, Catherine BRUNET avec en invité, la chorale Anachronique de Brive, dirigée par Jean Guy LEFORT. Nous avons baptisé notre concert « Voila l'été », signe peut être de l'été ensoleillé et chaud que nous avons eu ! ☺

La saison 2019/2020 redémarre donc avec notre chef de chœur, Rachel GOURFINK. Le « Groupe VOC'ALL » est toujours ravi d'accueillir de nouveaux choristes, alors si vous aussi, vous avez envie de chanter, amateur ou non, n'hésitez pas à franchir la porte de la salle des fêtes, le jeudi à 20 H, pour découvrir de nouvelles chansons de la variété française et internationale.

Et notez déjà nos prochains concerts :



Le samedi 14 décembre, pour notre concert de Noël avec l'Avenir de Donzenac, en l'église de Donzenac

Nous participerons au festival de chorales de Périgueux le 6 juin 2020

Et notre concert traditionnel de fin d'année le 27 juin 2020

D'autres dates sont encore à venir, alors suivez nous sur internet et sur les réseaux sociaux :

Mail : groupevocall@gmail.com / Site : www.groupe-vocall.fr / Facebook : [chorale.vocall.donzenac](https://www.facebook.com/chorale.vocall.donzenac)

Le GROUPE VOC'ALL vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.

Roselyne REBEYROL Présidente 06 63 85 19 51 - Rachel GOURFINK Chef de chœur 06 16 67 26 41

Cette année 2019 qui s'achève fut une nouvelle fois riche et particulièrement active pour notre association, grâce à la motivation et l'enthousiasme de l'ensemble des musiciens.

Le maintien d'une très bonne qualité musicale, un répertoire renouvelé particulièrement attirant, un nombre important de prestations toutes couronnées d'un franc succès, une ambiance familiale et chaleureuse sont autant de points de satisfaction qui restent les meilleurs indicateurs de notre belle vitalité.

Au niveau local, outre notre participation aux différentes cérémonies, à l'anniversaire de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, à la fête des veilles mécaniques ou encore à la fête d'Espeyrut, **notre traditionnel concert de printemps**, en avril, reste le

moment fort de l'année nous permettant de retrouver avec plaisir notre fidèle public Donzenacois pour la présentation du nouveau répertoire étoffé, légèrement différent de celui que nous pouvons proposer en version extérieure.

Notre « tournée estivale » nous a conduits sur les routes de Corrèze, mais également en Dordogne, dans le Cantal et dans le Lot où nos prestations festives ont été particulièrement appréciées du public et des organisateurs.

La cohésion presque « familiale » de notre groupe est renforcée par des activités récréatives : une sortie détente dans le Lot ou encore notre traditionnelle soirée de Sainte-Cécile qui s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse.

Nos musiciens à l'honneur en 2019

Magaly Choron et Séverine Langlet ont reçu la Médaille d'honneur d'argent de la Confédération Musicale de France section Limousin pour 15 ans de musique.



140 ans de musique en 2020

L'année 2020 qui va s'ouvrir dans les prochains jours s'annonce tout aussi prometteuse pour notre société. En effet, elle marquera le **140^{ème} anniversaire de notre association**, la doyenne de notre commune !

Une grande soirée anniversaire sera organisée **le samedi 8 février 2020**, au gymnase de Donzenac, avec un **dîner-spectacle cabaret : un show exceptionnel, digne des grands cabarets parisiens, avec 25 danseuses, 3 chanteurs, plus de 300 costumes...**



SECTION ECOLE DE MUSIQUE

Ouverte en 2016, notre section Ecole de Musique poursuit son développement avec cette année **une nette augmentation du nombre d'élèves et l'arrivée de nombreux jeunes** souhaitant apprendre la musique.

Nos deux professeurs, **Alfred Kutina et Yan Audebert**, sont totalement investis dans notre structure et proposent des cours de manière ludique avec un professionnalisme reconnu. Pour la première fois, une **soirée « audition publique et portes-ouvertes »** a été organisée en juin, sous la halle, et a connu un très grand succès auprès des enfants.



Disciplines proposées : éveil musical, batterie, trompette, trombone, clarinette, saxophone, flûte.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et nous vous attendons nombreux le samedi 8 février pour fêter ensemble nos 140 ans de musique !

L'année 2019 a été marquée par la disparition, début Mai de notre ancienne Présidente, Simone CHEVALIER. Au-delà de la douleur et de la tristesse qui nous ont tous submergés, il y a tout ce qu'elle représentait à nos yeux, par ses actions au sein du Conseil Municipal et sa présidence du Comité de Jumelage. De par ses origines allemandes, elle a été un moteur essentiel pour la naissance du Jumelage, en facilitant les contacts avec Wolframs Eschenbach, car elle était profondément persuadée du bien-fondé de l'entente entre nos deux pays. Nous ne l'oublierons jamais et c'est naturellement que nous avons proposé que son nom soit attribué à la salle communale du Tour de Ville, demande validée par le Conseil Municipal.



Actions 2019



- Décoration de la fontaine pour Pâques

- Réception d'une délégation de Wolframs Eschenbach à l'occasion du 25ème anniversaire des JSP de Donzenac. Le 31 Mai, nous leur avons permis de découvrir le centre historique de Périgueux et le magnifique musée Gallo-romain VESUNNA, conçu par Jean Nouvel avant un repas le soir dans une véritable ambiance de fête. Trois musiciens de Wolframs

Eschenbach accompagnés d'une délégation de l'Avenir de Donzenac ont assuré l'animation musicale. Le 1^{er} juin nos amis allemands ont assisté à toutes les festivités organisées par les JSP. Ils sont repartis enchantés de leur séjour, très impressionnés par les performances des Sapeurs-Pompiers de Paris.



- En Décembre, participation au Téléthon - 7 décembre - et aux animations de Noël - 15 décembre - avec un stand de produits de Wolframs Eschenbach qui est très apprécié chaque année.

Décoration de la fontaine avec les enfants de l'école suivi d'un goûter offert par le Comité de Jumelage.

Projets 2020

- Réception au Printemps d'une délégation allemande dans les chalets et inauguration de la salle « Simone CHEVALIER »
- Voyage fin juin avec les musiciens de l'Avenir de DONZENAC, invités pour le 1^{er} festival régional de fanfares qui aura lieu à Wolframs Eschenbach. De bons moments festifs en perspective !!

Nous sommes convaincus que le jumelage doit porter très haut un message d'entente cordiale entre nos deux pays et que ce message de paix et d'amitié passe par la rencontre et la connaissance de nos habitants respectifs. C'est pourquoi nous réfléchissons à des animations qui pourraient inciter la population de Donzenac à découvrir notre ville jumelle et ses habitants.

Pour contacter ou rejoindre le jumelage :

michelledumas19270@hotmail.fr / comitejumelage.donzenac@gmail.com ou téléphone 0618956535

Plus nombreux, nous enrichissons cette relation d'amitié profonde qui dure depuis 20 ans désormais !

Bonne et heureuse année 2020 à tous.

La Présidente, Michelle DUMAS



Le Cantou donzenacois, Club de l'Amitié

Fort de ses 145 adhérents, le Cantou donzenacois se situe par le nombre de ses participants à la troisième place de la fédération de Générations Mouvement, aînés ruraux de la Corrèze. De nombreuses activités sont organisées pour réunir dans la convivialité le plus grand nombre.

Tous les jeudis, ouverture du club pour participer aux jeux (belote), à l'atelier tricot-couture ou simplement se rencontrer et discuter. **De nombreux repas** nous réunissent



(mique, farcidure, paella, repas festif de Noël, pique-nique).

Les séances de gymnastique qui permettent de garder la forme ont lieu tous les lundis et connaissent cette année un très

grand succès avec une augmentation importante du nombre de participantes.



Au cours de l'année, le club a organisé plusieurs voyages...

Une Sortie au Cabaret : Le 7 février 2019 « l'Ange Bleu » établissement situé près de Bordeaux.

Un voyage dans le Cantal : Le mardi 7 mai 2019 : 43 personnes ont effectué cette escapade.

Pour commencer, visite de Saint-Flour le matin. A midi, repas pris sur le bateau qui navigue sur les eaux du lac de Garabit, puis nous avons pu parfaire nos connaissances en écoutant attentivement les explications intéressantes concernant la construction du viaduc. Le retour s'est effectué par le site du Lioran où nous avons pu apercevoir la neige sur le Plomb du Cantal.

Un séjour de 8 jours en Andalousie : 44 personnes, du 15 au 21 mai 2019, ont répondu présent.



Le trajet s'est effectué en bus et en avion Toulouse/Malaga à l'aller, retour par Bordeaux. Ce beau déplacement nous a permis de découvrir les principales villes de cette province : Ronda et ses arènes, Séville et l'Alcazar, Mijas petit village typique andalou avec ses maisons blanches que nous avons visité en calèche. Puis ce fut Cordoue et le soir à Torremolinos, nous avons assisté à un très beau spectacle de Flamenco. Notre voyage s'est terminé par la visite de Grenade et son exceptionnel Alhambra.

Un séjour de 2 jours :

Les 10 et 11 octobre 2019 : Les gorges de la Jonte et son environnement remarquable. Visite de La Couvertorade ; cité des Templiers, puis Meyrueis nous a ouvert ses portes pour notre



hébergement. Le deuxième jour :

Destination Montpellier le Vieux, visite en petit train au cœur de la cité de pierre. Après-midi, visite de Bozouls (vue impressionnante sur le «trou» autrement dit son célèbre canyon).



Lors de l'assemblée générale du 17 octobre, 2 nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration : Michel Monteil et Marie-Françoise Cramier. D'autre part, dans la composition du bureau, Jeanne Sicard démissionnaire a été remplacée par Marie-Thérèse Regaudie au poste de secrétaire adjointe

Composition du bureau : Président : Michel Chantalat / Vice-présidents : André Fronty-Daniel Agnoux

Secrétaire : Marie-Claude Agnoux - Secrétaire-adjointe : Marie-Thérèse Regaudie

Trésorière : Roberte Soubrenie - Trésorière -adjointe : Raymonde Dumas

Vérificateur aux comptes : Raymond Robert



L'association APAC vous propose différents ateliers pour enfants et adultes : bien-être, calligraphie latine et enluminure, dessin, fils, poterie, théâtre.

Nouveautés 2019 : un atelier peinture animé par Mme Mercier et un atelier calligraphie chinoise animé par Mme Chang.

Nous organisons également des stages d'art floral, de calligraphie latine, d'enluminure et de peinture tout au long de l'année, ainsi que des soirées jeux.

En plus de la traditionnelle exposition des œuvres produites dans les différents ateliers fin août, en 2019 l'APAC a invité des artistes :



- L'association Corrèz'Art de Tulle en juin
- Brigitte Casagrande en octobre
- David Soulier en novembre.



Ces artistes ont présenté leurs œuvres au public et aux enfants de l'école. Ils ont en effet animé des petits ateliers ou des démonstrations très appréciés par les élèves.

L'APAC accueille également des écoliers à la poterie dans le cadre des T.A.P. De nombreux enfants ont pu y participer durant l'année scolaire 2018 - 2019.

Retrouvez toutes nos informations sur le site apacdonszenac.wordpress.com

et sur notre page facebook @assoapacdonszenac

Contact : 06 84 49 76 28 ou 06 84 22 86 73 - courriel : apac.donszenac@gmail.com



LES AMIS D'ATHÉNA

C'est avec un immense plaisir, que les vingt-trois artistes de l'association les Amis d'ATHÉNA ont exposé du 02 août au 16 août 2019, à la Chapelle des Pénitents, dans ce lieu moyenâgeux chargé d'histoire et rempli d'émotions, mis à la disposition par Monsieur Yves LAPORTE Maire de Donzenac. Pendant toute la durée de l'exposition, nous avons reçu 1517 visiteurs qui ont pris grand plaisir à venir échanger avec les peintres et artisans d'art.

La fête de la saint Amour les 10 et 11 août, les conférences faites par la présidente de l'association et les démonstrations des différentes techniques d'exécution proposées par les artistes ont remporté un vif succès.

La présidente Danielle EUDE-LANDES



Structure et fonctionnement pour le Don de sang Bénévole au niveau local

L'ASSOCIATION

Proche du terrain et de ses membres, l'association est le lien entre les donneurs et militants pour le don du sang et l'établissement français du sang (EFS), opérateur unique de la transfusion sanguine.

L'association constitue la première structure locale :

- elle participe activement à la politique de promotion du don, au recrutement de nouveaux donneurs et à l'organisation des collectes (affiches, banderoles, signalétiques, préparation de la salle, collation),
- elle est un partenaire essentiel de l'EFS,
- elle couvre le secteur de communes, groupes de communes, cantons, entreprises.

L'adhésion de l'association à l'Union Départementale, structure fédérale de 1^{er} niveau de la FFDSB, lui confère le statut d'Association affiliée à la FFDSB qui la représente dans l'exercice de ses fonctions.

A ce titre, l'adhésion implique que l'Association ait des objectifs et un mode de fonctionnement conformes à ceux des Unions Départementales et de la FFDSB.

Certains membres d'Association peuvent être administrateur de l'Union Départementale.

L'UNION DEPARTEMENTALE

L'Union Départementale est la seule structure regroupant dans un même département toutes les Associations dont l'objet social est le même que celui de la FFDB. Elle assure la liaison directe, et représente ces Associations au sein de la FFDSB par le biais de structures décentralisées :

- elle assure le contact avec l'EFS du département concerné,
- met en œuvre au niveau départemental des actions de promotion du don de sang en relation étroite avec le comité régional et la FFDSB,
- organise des formations, élabore, édite et diffuse des publications de sensibilisation au don de sang et met en œuvre tout moyen adapté à la promotion du don de sang,
- désigne les administrateurs siégeant au conseil d'administration Régional,
- centralise avant transmission au comité Régional, les propositions de mérite du sang et autres distinctions émanant des associations.

Ce sont les deux structures qui sont vraiment en lien direct avec les donneurs de sang et l'Etablissement Français du sang site de Brive.

Nos prochaines collectes pour 2020 sont les suivantes : Mardi 18 Février - Vendredi 15 Mai - Vendredi 24 juillet - Vendredi 02 Octobre - Vendredi 04 Décembre.

Le président, D.Penys

COUNTRY CLUB

Comme chaque année l'Association Country Club Donzenac vient partager la danse country, cours animés par Sandrine (animatrice diplômée), tous les lundis après-midis de 14h30 à 16h00 à la salle des fêtes de Donzenac.

Petite nouveauté cette année les cours sont ouverts à tout public.

Les membres du bureau ainsi que tous nos adhérents vous attendent pour vous essayer à la danse en toute convivialité.





2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

*Donzenac
Passion
Mécanique*

DONZENAC PASSION MECANIQUE ET COLLECTION



La même... mais différente !

Telle pourrait bien apparaître l'image reflétée par notre association.

La même, par rapport à sa vocation première, à son implantation locale parfaitement affirmée, par son rayonnement grandissant ...

Mais différente à coup sûr de par la diversification permanente de ses activités, de ses représentations sans cesse renouvelées et de son extraordinaire attractivité extérieure à notre bonne cité de Donzenac...

Le tout en restant fidèle à son esprit original.

Revenir une fois encore sur cet historique serait ici inutile. Cela a déjà été réalisé auparavant.

Mais en revanche il conviendrait qu'en soient évoqués et relatés les événements exceptionnels ou encore ceux qui se sont greffés sur des activités déjà existantes, un peu comme du bois nouveau sur une vieille souche. Que soient progressivement développées toutes ces actions mises en harmonie avec cette volonté de protection et de transmission d'un patrimoine rural local. Celui qui nous vient du passé et s'ouvre vers le futur. Et combien, ici dans notre région, peut-il être riche !

C'est donc soulever l'importance du rôle de tous les acteurs de ces animations périodiques, directement ou indirectement interpellés par les rassemblements divers organisés par l'association. Municipalité,



adhérents ou non adhérents, résidents locaux ou visiteurs, collectionneurs ou amateurs, jeunes, adultes ou seniors, responsables associatifs ou élus, nostalgiques de tout poil, tous formant la trame de ce rassemblement emblématique de «la « Fête des Vieilles Mécaniques » de tous les 1ers week ends de juillet.

Nourrie de cet ensemble d'enrichissements successifs, DPMC ne peut donc que

progresser. Une fois bien identifiés et pérennisés une date (1^{er} week end de juillet) et un lieu (parc Omnisports de Donzenac), qui autorisent une programmation d'objectifs confortable associée à un enthousiasme croissant à la fois des adhérents de l'association ainsi que de nouveaux ou encore de futurs candidats à une participation à la fête suivante.

C'est ainsi que pour cette année 2019, dès le 5 mai, une nouvelle animation put être réalisée : la « Ronde printanière des Tracteurs ». Attraction consistant en un rallye rassemblant deux douzaines de vieux tracteurs sur un parcours de 40 kilomètres parmi les villages de la commune ou attenants. Réel succès constaté à l'issue de cette journée fédératrice d'une participation inattendue, tant pour les acteurs de cette manifestation que pour les villageois manifestement surpris et ravis par cet impromptu défilé ...



2019

DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Donzenac

Passion

Mécanique

C'est encore, progressant toujours dans l'amélioration de nos présentations, de par le soutien dynamique de Mr le Maire, l'ouverture (sans jeu de mots) du gymnase Max Dumond à une utilisation nouvelle de cet édifice municipal grâce à l'aménagement latéral d'une entrée pratique pour des véhicules légers.

Ce qui en permet, à l'intérieur, la réalisation d'une riche présentation de vénérables et rutilantes automobiles anciennes.

Et dans le même ordre d'idées, en complément de cette manifestation des 6 et 7 juillet derniers, l'on aura pu y distinguer, entre autres, une amélioration sensible de l'accueil du public par l'aménagement d'un guichet réservé à la caisse, la poursuite de ceux relatifs à l'environnement du site avec notamment la réfection du court de tennis, des allées encastinées, de la sono ...

Tout ce qui, enrichi des constatations passées, contribue aux succès à venir.



Il convient également, par ailleurs, de souligner l'excellence des apports de nouveaux participants ajoutant, grâce à leur originalité, une touche importante de curiosité renouvelée chaque saison. Sans omettre non plus de souligner, cette année en particulier, l'importance accrue de la participation de sponsors locaux qui, de par leur présence sur le site du Parc des Sports de Donzenac, ont contribué au succès 2019 de cette manifestation. Qu'ils trouvent ici en cette circonstance l'expression de notre plus sympathique reconnaissance.

Et enfin, pour évoquer le rayonnement régional de l'association, nous citerons une fois encore toutes les participations exceptionnelles à des concours de labour (St Cyr les Champagnes), comices agricoles (St Pardoux l'Ortigier), des rassemblements traditionnels (24 heures d'Uzerche) ou de Vieilles Mécaniques (Beysenac), la célèbre Fête de la Batteuse (Ste Féréole), sans omettre le réputé Festival de l'Élevage à Brive particulièrement apprécié cette année par les autorités.

Ainsi donc, Donzenac Passion Mécanique et Collection, durablement ancrée dans cet environnement rural, confortée dans ses activités et encouragée dans ses projets s'efforcera, pour l'avenir, de progresser au profit de tous dans cet espace convivial de notre localité.



2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Association pour
la protection
des Saulières



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SAULIÈRES

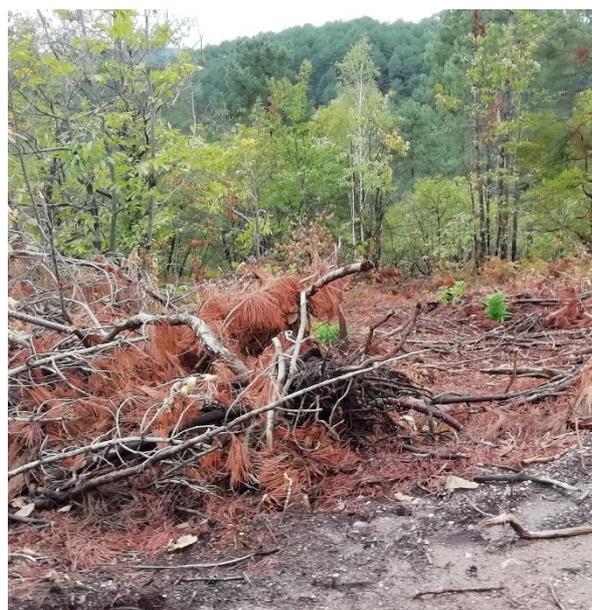
Domaine Internet : saulieres.net
Adresse Internet : <http://saulieres.net>
e-mail : aps@saulieres.net

Participation au grand Débat National sur le thème « Transition écologique » du 8 février 2019 à Donzenac

Nous avons réaffirmé que le modèle de développement actuel n'est pas viable, ne permet pas un développement durable : épuisement des ressources naturelles, destruction et fragmentation des écosystèmes, diminution de la biodiversité (en 2018 28 % des 93 577 espèces étudiées sont menacées).

De nombreuses déclarations sont faites. Mais leurs traductions concrètes sont très faibles : des décisions structurelles doivent être envisagées.

Les nouvelles des Saulières



Nous sommes loin d'un débardage respectueux de la Nature : terrain défoncé, petits arbres écrasés.

Il faut passer de la théorie, des grandes résolutions à la pratique. Et c'est le plus difficile.

Quelques idées : se promener en respectant la nature, limiter la vitesse des motos en identifiant les parcours, adapter les engins de débardage à la configuration des terrains et des chemins des Saulières, ne pas laisser les chantiers dans des états inadmissibles (voir photos), soutenir les élus afin de faire respecter cette zone protégée (passage de la faune, lieu de reproduction, de nidification) un des poumons verts de notre agglomération apprécié par les promeneurs, les sportifs.

Et pourtant, sans les services que nous rend la terre, nous ne pourrions pas survivre. Ne devons nous pas respecter notre environnement ?

Contact : aps@saulieres.net site internet : <http://saulieres.net/>

TRAIT d'UNION 19

aide aux devoirs, soutien scolaire et alphabétisation !

20 rentrées des classes à mon actif ... la 7^{ème} à l'école primaire de Donzenac !!! De nouveaux petits élèves, de nouvelles bénévoles, de nouveaux sourires ... et toujours autant de plaisir ! Aider les



enfants en difficultés scolaires ... rassurer les parents pris dans le tourbillon de la vie ... voilà notre motivation à tous, chaque soir ! Merci à Madame Rufino, merci aux professeurs des écoles pour nos échanges quotidiens ! Une leçon peu ou pas retenue, un devoir peu ou pas compris ... le tour est joué ! Quant aux poésies ou aux tables de multiplications ... on les apprend, on les répète, on joue avec !

Pour tous renseignements complémentaires : GOULMY Johannie : 06/77/14/50/50 ou johannie17@sfr.fr

Et du côté de FAMILLES RURALES DONZENAC ?

Les cours de Pilates dispensés au dojo par Daniel rencontrent toujours le même succès avec 160 pratiquants, activité physique complétée par 2 ateliers d'écriture animés par Pierre-Yves.

Nos 4 « petites mains » débutantes en couture sont ravies de progresser sous l'enseignement d'Annette. Les « voisineuses », quant à elles, ont continué leurs visites d'amitié aux résidents de l'Abri du Temps.

Une nouveauté, la sortie Lascaux IV et château de Hautefort, avec visites guidées et pique-nique au château. La convivialité et la chaleur humaine ont eu raison d'une météo maussade car, de l'avis des 16 participants, c'est : « à renouveler sans modération en 2020 » !

Une journée PSC1, formation aux premiers secours, a été organisée par les Pompiers de Donzenac. Un grand MERCI aux 5 intervenants qui ont encadré, avec pédagogie et patience, ce stage intergénérationnel particulièrement bien préparé.



De nombreux adhérents ont participé au Téléthon. Il s'agissait de choisir dans sa bibliothèque un livre en très bon état, beaucoup aimé, dont il est difficile de se séparer et l'offrir, réalisant ainsi un véritable DON. Les fonds récoltés lors de la vente, le jour du Téléthon, ont été intégralement reversés à l'AFM.



Pour la nouvelle année 2020, nous vous souhaitons toujours plus de belles rencontres et de moments de partage.



Les jardins familiaux : La Potagerie À Donzenac : On jardine !



Les jardins familiaux se situent proches du camping municipal.

Sept jardiniers se démènent chaque année pour faire pousser de beaux et bons légumes, sans pesticides, sans insecticides, sans engrais chimiques, que du naturel...

Une parcelle est dédiée aux arbres fruitiers : pommes, prunes, figes, poires, coings, kakis, pêches ..., cette année deux Yuzus (agrumes) sont venus compléter la collection et une ruche est venue s'installer au milieu du verger.



Une parcelle est dédiée aux arbres fruitiers : pommes, prunes, figes, poires, coings, kakis, pêches ..., cette année deux Yuzus (agrumes) sont venus compléter la collection et une ruche est venue s'installer au milieu du verger.



Quelques projets sont en route pour l'année 2020, notamment un partenariat avec l'école primaire et le centre de loisirs afin que nos plus jeunes donzenacois s'initient aux rudiments du jardinage et de la faune environnante.

La rénovation des abris de jardins est programmée pour la fin d'année. Des récupérateurs d'eau de pluie de 1000 litres seront remplacés et sont donc en vente au tarif de 10 euros, à venir chercher sur place.



Des ateliers seront proposés comme la taille et le greffage d'arbres fruitiers, ainsi qu'une initiation à l'apiculture en partenariat avec le rucher école de Brive.

Quelques parcelles sont encore disponibles, alors si l'aventure vous tente, venez rejoindre notre belle équipe...

*Les jardiniers vous souhaitent
une douce et belle année 2020.*



Pour tous renseignements,
veuillez contacter la mairie.



FNACA

L'année 2019 a été marquée et endeuillée par la disparition de Bernard Clausener, porte-drapeau de l'association, qui n'a malheureusement pas été remplacé.

Le comité FNACA assure chaque année différentes commémorations. Son assemblée générale ordinaire a eu lieu à la salle des fêtes de Donzenac et à cette occasion le bureau en place a été reconduit dans son intégralité. Le Président Robert Bordas a évoqué la présence et la participation active du comité aux cérémonies, aux réunions locales et aux rencontres, dont le congrès départemental qui s'est déroulé cette année à Treignac.



L'assemblée générale 2019 du comité local.

HANDBALL CLUB ALLASSAC DONZENAC

Une nouvelle saison vient de commencer et vous l'aurez peut-être remarqué, notre club de handball s'est recentré sur les infrastructures de la commune. Ainsi nous étions présents pour le forum des associations et nous discutons activement avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération, nous souhaitons



apporter un nouvel élan dans les démarches de nos municipalités.



Sachez que de nombreux habitants de Donzenac participent à la vie de ce club qui se veut familial et qu'un nouveau projet a été établi pour les 9 prochaines années afin de multiplier la diversité et dynamiser la richesse culturelle et sportive qui existe déjà autour de nous. Le sport et particulièrement le handball est un vecteur de partage et de savoir qui dépasse le sport puisqu'interviennent la

communication, l'encadrement, les échanges internationaux linguistiques et musicaux. Pour cela, plusieurs axes sont travaillés afin de montrer à nos communes un état d'esprit moderne et créateur.

Un de nos principaux axes est orienté sur nos jeunes qui représentent un trésor et un avenir pour les prochaines années : ils nous ont déjà démontré que nous pouvons plus que paraître dans la vie de la grande région et voir national. Très prochainement, nous espérons vous faire découvrir des richesses insoupçonnées existant à proximité de nos communes.

Vous pouvez nous rencontrer au gymnase du mardi au vendredi en fin d'après-midi. Le samedi est consacré aux plus jeunes dès 3 ans à partir de 10h. Projet déjà en action : intégration de jeunes souffrant de handicap. Quelques matchs sont programmés le samedi après-midi.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites (moteur de recherche : **HBCAD**)

<http://handballcluballassacdonzenac1.e-monsite.com/>

<https://www.facebook.com/groups/HBCAD/>

Merci à tous pour votre soutien



Paroisse Saint Martin



En 2019, notre paroisse a suivi avec intérêt les travaux de réparation du clocher de notre église. C'est un très gros travail qui a été entrepris, rendu nécessaire pour la sécurité de tous, mais aussi pour transmettre un patrimoine en bon état aux générations suivantes. Pour cela, durant l'année 2019, il a fallu supporter des dérangements importants, mais c'était pour la bonne cause ! ...

La porte principale du narthex a été condamnée. L'entrée des fidèles pour les diverses célébrations s'est donc faite par la porte de la place de la mairie. Bien sûr la photo de famille lors des mariages n'a pas trouvé un cadre aussi valorisant que celui du porche du clocher ... mais patience. Le second gros inconvénient qu'il a fallu supporter c'est l'absence de sonnerie des cloches. Elles ont été démontées de leur support et attendent sagement la fin de la réparation des solides boiseries des supports. Avez-vous remarqué les reportages télévisés dans les bourgs et les villages ? On

s'arrange toujours pour y entendre le tintement des cloches. Oui, le tintement des cloches, cela "fait village", développe l'esprit communautaire en nous annonçant l'heure, les joies et les peines des habitants. Là aussi patience, c'est pour longtemps que ces gros travaux sont entrepris.

En attendant, nous découvrons la réfection spectaculaire de la pyramide du clocher par des professionnels spécialisés, ainsi que des quatre tourelles d'angle qui nous apparaissent comme neuves. Pour le reste, il faut attendre que les échafaudages soient enlevés. Nous avons appris que les pierres de construction de notre clocher provenaient d'anciennes carrières situées à Champagnac, c'est à dire le plus près possible du bourg de Donzenac. Ces carrières, fermées depuis longtemps, ne pouvaient fournir les pierres de remplacement. La pierre la plus approchante en ce qui concerne la couleur et le grain a été trouvée à Villefranche de Rouergue. Par contre, du tuf provenant de Champagnac a été utilisé pour faire le mortier des joints et donner à l'ensemble de la maçonnerie sa teinte initiale.



Toute cette grande animation de travaux extérieurs n'a pas empêché les célébrations de se poursuivre, tout au long de l'année. Mariages, baptêmes, sépultures, messes ont été célébrés.

Une paroisse se devine de l'extérieur par le clocher, mais c'est toute une vie intérieure qui l'anime. Les enfants du catéchisme ont participé à une sortie de fin d'année qui les a conduits à Pompadour, Orgnac, Le Saillant. Ils ont découvert d'autres lieux où la foi en Jésus Christ s'exprime différemment selon les sensibilités. Ils y découvrent aussi la vie chrétienne dans le diocèse de Tulle auquel nous appartenons.



Vivre à la Rochette

Notre association Vivre à la Rochette, qui connaît un nombre d'adhérents stable depuis plusieurs années, a comme tous les ans organisé plusieurs manifestations conviviales. Elles ont permis aux habitants des villages de La Rochette, de la Bonie et des Mandaroux ainsi qu'à leurs amis et familles de se retrouver dans un ambiance village !

- Malgré le mauvais temps, le gouter de Noel a eu lieu dimanche 16 décembre autour du Four de la Rochette. Dégustation de vin chaud, chocolat chaud et crêpes.



- La fête du feu de la St Jean a connu comme d'habitude, un grand succès. Au menu du soir : un buffet campagnard avec des spécialités apportées par chacun, un retrait aux flambeaux et l'embrasement du bûcher



- La fête du pain, organisée le 1er septembre a été un grand succès. En raison de ce changement de date, des familles habituellement en vacances lors du 15 août, ont pu participer à la fête. L'ensemble des convives a apprécié le repas préparé entièrement sur place, accompagné du pain cuit dans l'ancien four du village. Merci à tous les participants pour l'ambiance qui a régné autour du four lors de la préparation.



Nous remercions l'ensemble de bénévoles, adhérents et le personnel municipal.

Lors de l'assemblée générale de l'association, un renouvellement du Conseil d'Administration, du bureau et de la présidence a eu lieu. Les membres du nouveau bureau Ciara O'CARROLL (présidente), Bernard DELMOND et Olivier LAGAT ont remercié Nadine LAJOINIE présidente sortante

et Bernadette SPINADEL pour leurs années de gestion et d'implication dans la vie de l'association.

Nous maintenons notre démarche concernant notre cadre de vie et la préservation de notre patrimoine. **L'association présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.**

Amitiés Sans Frontière Donzenacoises

Depuis un peu plus d'un an notre commune a été choisie pour accueillir deux familles de réfugiés syriens et de demandeurs d'asile tous suivis par deux associations différentes.

Un petit groupe de bénévoles s'est spontanément porté volontaire pour aider les associations en accompagnant ces personnes pour leurs démarches de santé et autres et en mettant en place des cours de français les mardis et jeudis matins. Tous les enfants, dont trois d'entre eux ont eu une licence de foot à l'USD, sont scolarisés et les adultes ont suivi ou suivent deux cents heures de cours de français obligatoires ainsi que des journées citoyennes.

L'association qui accompagne les deux familles venues d'ALEP et d'OHMS va progressivement se séparer d'eux et l'intégration n'est pas encore parfaite. Lire et comprendre notre langue dans une société très administrative contrairement à ce qu'ils ont vécu nécessite beaucoup de soutien et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de créer une association (en voie de constitution) pour apporter l'aide nécessaire à ces personnes venues de tous pays.



Les bénévoles

Pour nous contacter : Tel : 09 77 51 63 21

LIMOUSIN CAMPING CAR



Phénomène de société, les campings cars deviennent un moyen de vivre en toute liberté ses vacances. Pour cela de nombreuses associations structurent les campings caristes afin d'organiser des circuits touristiques pour découvrir notre pays autrement, de favoriser des rencontres et des échanges particulièrement intéressants et enrichissants.

«LIMOUSIN CAMPING CAR» ("LCC"), Association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Camping Caravaning et Camping-Cars a son siège social à Donzenac depuis 2003.

En 2019 c'est une trentaine d'équipages qui a eu la possibilité de participer aux 6 sorties organisées par des membres de l'association.

Les sorties de l'année : En avril, le Futuroscope à Poitiers ; en mai la Fête Européenne du camping-car à Albi ; en juin Carcassonne et sa région ; en juillet le Quercy & l'Aveyron ; en septembre le Patrimoine Corrèzien ; et pour terminer la saison, la commune de Troche nous a accueillis pour notre Assemblée Générale du 19 au 20 octobre.



Il convient de souligner que Donzenac a toujours accueilli avec enthousiasme les campings-caristes depuis 2002 en réalisant une aire de service sur le parking du Salavert. Pour contribuer au développement économique de la région la commune vient de créer une aire de service de 32 emplacements, route Louis Madrias (route du camping). «Limousin camping-car» a été associée au projet afin de conseiller un accueil spacieux dans un environnement paysager de qualité.

Pour tous renseignements : Michel Perrier tél : 06 11 04 28 14

COMITE DES FETES

Notre association vous a conviés aux différentes manifestations de l'année 2019 dont voici le récapitulatif



RANDO-MOBYLETTE

3^{ème} édition de la rando-mob le 29 Juin, randonnée ouverte aux cyclomoteurs des « années 80 ». Au fil des années, cette randonnée accueille de plus en plus de participants. Le parcours de cette édition comptait 85 km, un parcours vallonné et parfois un peu tortueux. Le départ a été donné à 09h00 de Donzenac, à mi-parcours une pause a été faite sur les bords de la Vézère à proximité du château de Com-

born et le retour sur notre village a eu lieu vers midi où un petit apéro et un repas attendaient les participants. Une journée qui s'est passée sous le signe de la convivialité entre passionnés de mobylettes.



SOIREE BASQUE

Cet été, sous les trois couleurs les plus connues du Sud Ouest, était organisée une soirée basque en partenariat avec la mairie de Donzenac. Présentation et découverte de la pelote basque, repas et musique traditionnels sous une ambiance festive.





L'association **DONZENAC OXYGENE** a entamé sa 11ème année d'existence, réunissant les amoureux du sport nature qui veulent partager de bons moments de convivialité en arpentant routes et chemins de notre beau pays en course à pied.

Que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition, vous pouvez rejoindre nos coureurs qui défendent nos couleurs dans les courses locales ou nationales (Grand trail des Templiers, Marathon du Mont Blanc...etc.)



C'est aussi l'organisation du **DONZENAC TRAIL TOUR** :

Le **Samedi 6 Juin 2020** avec cette année une nouvelle formule de 2 Courses, le **TRAIL DES GAMADOUS** en semi nocturne à **20h30** et la fameuse **DARK NIGHT** à **22h** qui attire tous les ans plusieurs centaines de coureurs pour un spectacle haut en couleur qui fait désormais la réputation



de nos compétitions !

ET une **Randonnée pédestre** pour tous en ouverture !

Vous êtes tous invités à venir prendre Un grand bol d'Oxygène ! www.donzenac-oxygene.net

DANS'NAC

NOUVEAUTÉ : depuis début Septembre, ouverture d'un cours de **danse moderne** pour les jeunes à partir de 8 ans. Olivier Billard, Professeur de danse, assure ce cours le vendredi de 19h à 20h à la salle des fêtes de Donzenac.



Par ailleurs, Dans'nac a repris son activité :

- le lundi soir pour la **country** (Animateur : David CARRAUD)
- et le vendredi soir pour la **danse en duo** (Professeur : Olivier BILLARD)

Les horaires sont de 20h30 à 21h30 pour le niveau débutant, et de 21h30 à 22h30 pour le niveau intermédiaire.

Nous organisons :

des stages de danse, ouverts à tous :

- le 16 Novembre 2019 : Salsa et Bachata
- le 19 Janvier 2020 : Rock et West Coast
- le 15 Mars 2020 : Country.

et nos prochains évènements à venir :

- le 30 Novembre 2019 soirée « **Années 80 à nos jours** » avec DJ Yannick.
- Réveillon de la St Sylvestre à la Salle des Fêtes de Donzenac.

Pour nous, la danse est un sport pratiqué dans la bonne humeur et la convivialité, où chacun peut progresser à son rythme. Envie de bouger ? Venez passer un moment avec nous.



Vous pouvez nous suivre sur facebook, et nous joindre également sur dansnac@gmail.com.

Yoseikan Budo Donzenac 2019-2020

Un art martial vivant, un sport pour tous

Le Yoseikan Budo Donzenac est une association sportive qui a pour objet la pratique d'un art martial créé par le Maître Hiroo Mochizuki. Le Yoseikan Budo embrasse une grande variété de techniques telles que : coup de poing - projection - coup de pied - percussion - pied poing.

Mais aussi la pratique des armes : bâton - bâton mousse - sabre.

Le tout à pratiquer dans une ambiance conviviale et généreuse ouverte à tous.

Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac. Cette année encore nous aurons la possibilité de pratiquer de nombreux stages au sein du club ainsi que :

La venue à Brive & Donzenac du fils de Hiroo Mochizuki

Adultes : lundi de 20 h à 21 h (débutants confirmés) - 21 h à 22 h (confirmés)

Enfants : Vendredi de 19 h à 20 h (7 à 10 ans) - 20 h à 21 h (confirmés)

De nombreux stages vous seront proposés tout au long de la saison

Pour tous renseignements complémentaires : Jean Yves Chermain 06 18 57 85 45 - Laurent Barougier : 06 75 64 14 71

YO L'éducation

SEI La Droiture

KAN L'école

BU La recherche de la Paix

DO La Voie



Judo Club Donzenac

Cette année nous allons fêter nos 35 ans d'existence dans notre petite ville de DONZENAC. Petit à petit notre club a participé au développement des jeunes qui nous ont été confiés dans l'esprit du judo si particulier des sports de combat. Notre professeur JEAN CLAUDE SOULARD 6ème dan continue à enseigner les bases du judo avec l'apprentissage d'un magnifique outil qu'est le corps humain.

Les cours de baby judo sont une façon très ludique d'entrer dans le monde du judo pour des enfants de 4 à 5 ans. Le judo est aussi un sport de compétition. Il faut de très nombreuses années pour se « promener » sur les tatamis. Les ceintures de couleurs sont l'image de l'assiduité, de la persévérance et de l'avancement de la connaissance du judo.



La connaissance du judo.

Les cours de TAÏSO : c'est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels de préparation à la pratique des arts martiaux. Il a pour objectifs, de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes, d'augmenter la souplesse, d'apprendre à se relaxer, tout en pratiquant

aussi un renforcement musculaire. En bref, une véritable cure antistress !!! pas de gestes violents, tout en douceur, pour un entretien cardio-respiratoire, parfait pour l'équilibre et la coordination générale des appuis. Endurance, renforcement musculaire, équilibre, coordination, assouplissement et relaxation font partie des bases du TAÏSO.

HORAIRES :

Baby&Eveil judo : mercredi de 15h00 à 15h45

Cours compétiteur : mercredi de 16h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 11h00

Taïso : jeudi de 19h00 à 20h30

Le judo club Donzenaçois vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Président correspondance René SICARD le Puy de Brochat - 19240 Allassac - ☎ 06/82/52/18/13



TENNIS CLUB DONZENAC UNE SAISON SPORTIVE 2019 RICHE...

Le tennis à Donzenac au cours de l'année passée, c'était :

- 68 licenciés : des plus jeunes (5 ans) aux moins jeunes !
- une école de tennis dynamique : leçons du lundi au jeudi pour 32 jeunes et 23 adultes
- un tournoi interne avec une forte participation des licenciés du club
- des compétiteurs motivés : 28 joueurs classés de 40 à 15/2, 13 équipes engagées, féminines et masculines...et un titre, cette année, de champion départemental Trophée 19 !
- des animations régulières pour Noël et Pâques...et en conclusion de cette belle année sportive la Fête de fin d'année le 20 juin 2019, où les membres du club se sont réunis pour participer à des jeux et partager un moment très convivial autour d'un repas champêtre !



...ET CAP SUR 2020 !

Nous remercions la municipalité car cette nouvelle saison démarre avec un terrain extérieur refait à neuf au cours de l'intersaison ! Le fronton a lui aussi été rénové et permettra à tous de venir s'initier ou parfaire sa technique !

Cette rénovation permet au

club de se projeter en 2020 avec, pourquoi pas, l'organisation d'un tournoi homologué !

La saison 2020 sera aussi la poursuite de l'opération « Tennis à l'école ». Le club prend en charge la découverte du tennis pour 3 classes de l'école primaire de Donzenac.

Enfin, si vous voulez en savoir plus et partager notre passion, rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/t.c.donzenac/>

COCHONNET GAMADOU

Encore une belle saison qui vient de se finir avec un très bon résultat. Notre équipe qui a disputé la Coupe de la Corrèze a échoué en finale. Elle était composée de : Gourdy Erika, Bonnie Jean-Paul, Dumas Stéphane, Gourdy Stéphane, Massias Jean-Paul, Mimoun Alain, Lajoinie Jean-Michel, Taillefer Aurélien.

Catégorie Inter-club Vétérans : 3ème championnat de Corrèze .Bonnie Jean-Paul, Duverger Joel, Labarthe Jean-Jacques, Nardini Madeleine et Michel, Massias Jean-Paul, Salah Salah, Salesse Didier, Toumi Ramdame, Vergne Max.

Catégorie inter-Club Provençal : 1er de poule donc montée. Annequin Bruno, Couturas Hervé, Frétille Stéphane, Laroche Frédéric, Magisson Marie-Laure, Mons Christophe, Vergne Max.

De très bons résultats en espérant en obtenir d'autres similaires la saison prochaine.

Mr Pellon





2019
DONZENAC

Bien dans ma commune ...

Bien dans ma vie ...

Village
d'Espeyrut



L'Association d'Espeyrut a une nouvelle fois mis son four à l'honneur en 2019.

Une sortie a été organisée au Puy du Fou afin de remercier tous ses bénévoles. La réussite de notre fête est due à la participation collective des anciens et des jeunes bénévoles.

L'année 2018 fût riche en évènements pour notre association ; elle a fêté ses trente ans d'existence et réalisé un film intitulé « Souvenirs de fêtes à Espeyrut » retraçant la création et l'histoire de l'association, ravivant ainsi les bons moments passés ensemble.



Ce film a été mis en vente au profit de l'association et est encore disponible pour les personnes désirant se le procurer.

Nous tenons à remercier toute l'ancienne équipe, présidée par Frederic Deschaseaux, qui a souhaité passer la main à la nouvelle génération, dès 2019. La nouvelle présidence est assurée par Norbert Sicard.



Pour L'association du village d'Espeyrut, l'année 2020 sera riche en nouvelles festivités, mais entend bien poursuivre les animations existantes, à savoir :

Soirées cartes, balades du dimanche, fête du 1^{er} mai.... Nous prenons d'ores et déjà rendez-vous pour la traditionnelle fête du village qui aura lieu les 22 et 23 août 2020.



(samedi 22 : balade, marche et dimanche 23 : course à pied, jeux et animations, repas champêtre et bal).

L'association tient à remercier chaleureusement les participants, visiteurs et sympathisants, sans qui ces moments de partage et de convivialité ne pourraient exister.



Le Président et les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2020.

La société communale de chasse a été créée le 13 Juin 1936, elle compte à ce jour une cinquantaine de sociétaires, dont beaucoup résident dans la commune.

La première année les nouveaux chasseurs bénéficient de la gratuité de la carte de sociétaire.

La société assure la protection des cultures au printemps par la pose de clôtures électriques principalement sur les champs de céréales.

En période de chasse cette action se poursuit par des battues organisées le samedi, si nous repérons la présence de sangliers sur le territoire, en recherchant des indices le matin : cela s'appelle « faire le pied » (présence de pieds, boutis, vermills, souilles, laquée, etc.) Des battues aux chevreuils sont aussi organisées, généralement le dimanche, pour la protection des massifs forestiers, suite à la demande des forestiers et de la préfecture. De plus, une action est menée pour préserver la reproduction du gibier sauvage, fragilisé par la présence de nombreux nuisibles. Nous réalisons en plus cinq lâchers de faisans afin de maintenir la présence de ce dernier dans la nature.



Nous serons ravis de vous accueillir, que vous souhaitiez rejoindre nos rangs ou tout simplement échanger avec nous à l'occasion d'une de nos manifestations.

Chaque année en Février nous organisons un loto, avec de nombreux lots à gagner.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé en 2019 à notre loto annuel.

Notre assemblée générale avec la majorité des sociétaires, a lieu chaque année en Juin, un rapport moral, financier est présenté et le renouvellement d'une partie du bureau est faite en séance, en présence du président Pierre COUDERT, du secrétaire Frédéric VIDAL, du trésorier Patrick DELMOND et des membres du bureau.

Le bureau et tous les sociétaires de notre association, vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour tous renseignements, contacter :

Patrick DELMOND 06 60 28 61 63 - Frédéric VIDAL 06 73 03 86 45 - Pierre COUDERT 06 32 34 70 56

Union Sportive de Donzenac



De retour en DHR 20 ans après, l'USD a réalisé une saison satisfaisante à ce niveau.

Ce fût l'occasion de se frotter aux meilleures formations de la région avec notamment un match de gala face à l'Etoile qui accède, elle, logiquement au niveau supérieur. Bonne chance à elle !

Le club continue à évoluer tant au plan sportif que des structures. A ce titre un effort important a été fait par la municipalité avec la réfection complète du terrain d'honneur : pelouse et arrosage intégré.

Nos joueurs vont enfin pouvoir évoluer sur une pelouse à la hauteur de leurs espérances.



Lien de cause à effet ou pas, le club a réussi cette année un parcours exceptionnel en Coupe de France seulement battu au 5ème tour par le plus petit des scores (1-0) contre Sireuil.

Avec environ 200 licenciés dont 110 enfants à l'école de football (un record !), l'USD est un acteur majeur de la vie économique, associative et sociale sur le bassin de Brive. Le club travaille toujours prioritairement sur la formation en entente avec le club voisin d'Ussac et ceci grâce aux éducateurs présents sur les terrains toutes les semaines.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les partenaires qui nous soutiennent tous les ans pour permettre au club de fonctionner.

Vous pouvez toujours suivre les actualités de l'USD sur facebook (<https://www.facebook.com/usdonzenac/>)



Mairie de Donzenac

Tél. : 05 55 85 72 33

E-mail : mairie@donzenac19.fr - Site internet : www.donzenac.correze.net

Borne numérique : info-donzenac.eu - Application IntraMuros sur App Store et Google Play

Numéro à appeler en cas d'urgence : 06 89 86 59 42

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Permanences

- **Mission Locale** : Tél. : 05 55 17 73 00, sur rendez-vous.
- **Assistante sociale** : Tél. : 05 19 07 81 31 - 05 55 22 16 04
les jeudis, sur rendez-vous, 48 rue du Tour de Ville.
- **Maison de l'Habitat** : Tél. : 05 55 74 08 08, sur rendez-vous, en Mairie.
- **Conseillers départementaux** - M. Fronty et Mme Reliat, le premier lundi de chaque mois à la maison sociale d'Allasac de 10h à 12h ou à domicile sur rendez-vous. Tél. : 05 55 93 76 70 ou 05 55 93 75 41
- M. Christophe Jerretie, **Député de la Corrèze**, du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 - vendredi et samedi matin sur RDV - 14 av Victor Hugo à Tulle - Tél. : 05 44 40 61 94

La Poste

Renseignements : 05 55 85 72 46 - RDV conseiller financier : 05 19 07 50 17

Horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Horaires de levées du courrier : 12h

Déchèterie « Le Gaucher »

Tél. : 05 55 85 67 64 - Lundi de 14h à 18h - Mardi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc. :

Toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Ecole Maternelle



TPS-PS – Mme Elodie Jubertie



MS-GS - Mme Anne Dufour



MS-GS - Mme Sophie Bataille



GS - Mme Michèle Hebling

2019/2020



ATSEM
Mme Arlette Boule
Mme Véronique Bugeat
Mme Maria Lavaux

AIDE MATERNELLE
Mme Dominique Lachaux

Ecole Primaire



CP – Mme Katia Latreille



CP-CE1 – Mme Tiffany Auconie

Ecole Primaire



ULIS – Mme Sandrine Laurent



CE1-CE2 – M. Frédéric Lagarde



CE2-Mme Céline Pestourie



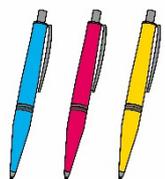
CE2-CM1 – Mme Faustine Goutas



CM1-Mme Laure Schlafer



CM1-CM2 – Mme Aurélie Lavergne



2019 /
2020



CM2 – Mme Valérie Rufino